Rapport D'ACTIVITÉS 2019

Communauté de Communes Sundgau

SOMMAIRE 2019

FINANCES 6
RESSOURCES HUMAINES 9
VALORISATION DES DÉCHETS 12
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, LOCAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 15
PETITE ENFANCE 21
ENFANCE 32
JEUNESSE 39
CULTURE 42
TOURISME 47
EAU POTABLE 50
ASSAINISSEMENT 52
URBANISME 55
SPORTS 58
ENVIRONNEMENT 61

Présentation
de la Communauté de Communes **SUNDGAU**

Le territoire intercommunal, ses équipements

Située dans le Sud de l'Alsace, à proximité des agglomérations mulhousienne, belfortaine et bâloise, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est un territoire de 430 km² à la fois rural et périurbain regroupant 64 communes et près de 49 000 habitants, ce qui en fait désormais la première communauté de communes alsacienne en termes de nombre de communes.

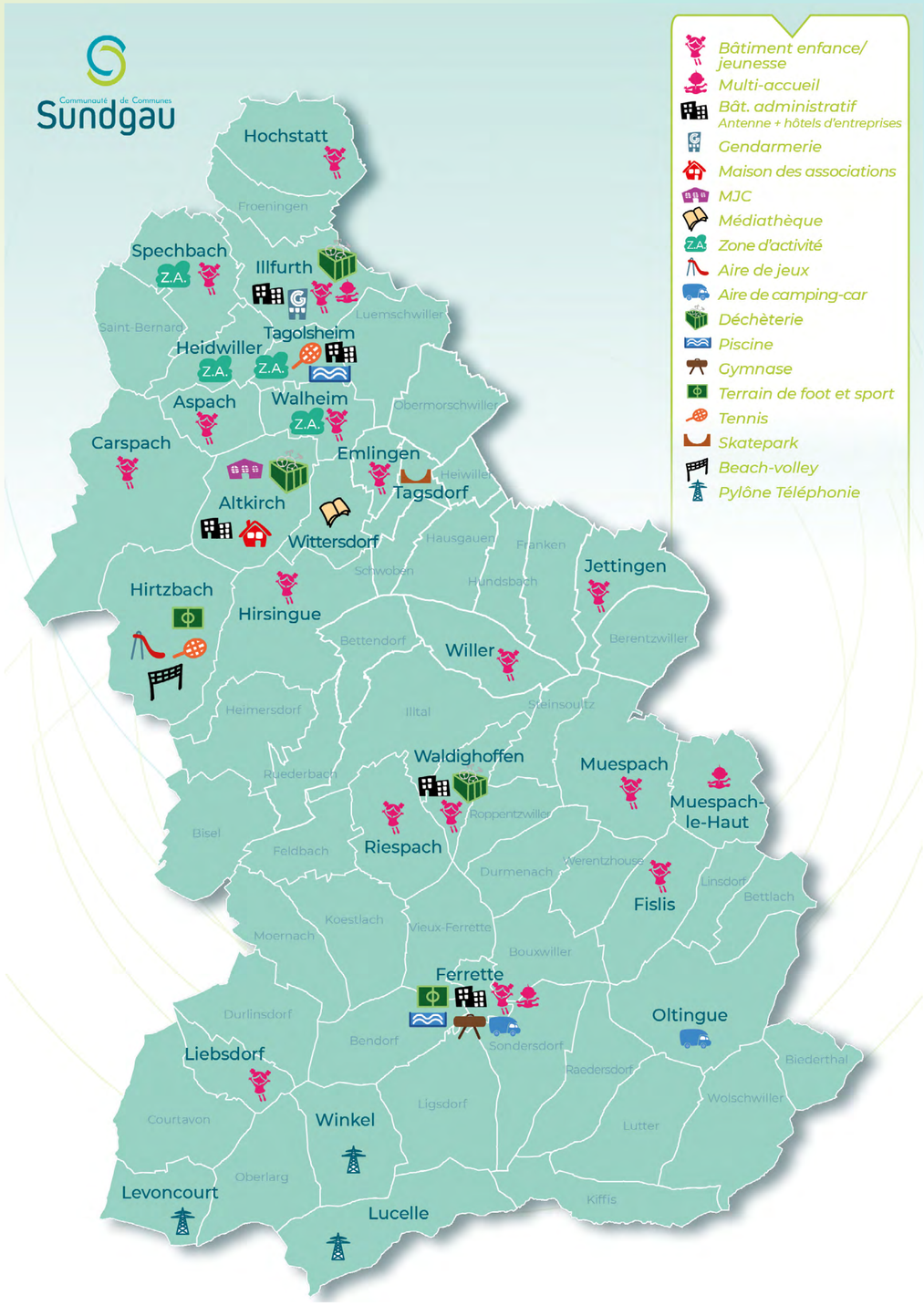

LES NOUVEAUX STATUTS AU 1ER JANVIER 2019

Conformément aux articles 35-III de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTR e) du 7 août 2015 et L.5211-41-3-III du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), toute communauté de communes fusionnée disposait, à compter du 1er janvier 2017, de la possibilité de restituer les compétences optionnelles dans un délai d'un an, et les compétences facultatives dans un délai de deux ans.

La modification des statuts de la CCS a été approuvée par délibération du Conseil Communautaire du 28 juin 2018. En parallèle, et en vertu de l'article L 5214-16-IV du CGCT, le Conseil Communautaire a également approuvé à cette même date la définition de l'intérêt communautaire en précisant les actions affectées d'un intérêt communautaire qui relèveront de l'intercommunalité et les autres restants de la compétence communale.

Depuis le 1er janvier 2019, les domaines de compétences de la CCS ont été harmonisés. Outre la prise des compétences relatives à l'eau potable et à l'assainissement sur une partie du territoire, la CCS se substitue dorénavant aux communes pour la contribution financière annuelle au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ou encore les affaires scolaires concernant les collèges d'Altkirch et d'Hirsingue (la CCS étant déjà compétente pour ceux de Ferrette et d'Illfurth).

Parallèlement, la CCS a rendu des compétences aux communes, telles que l'éclairage public pour les communes du secteur d'Altkirch ou la gestion des transports scolaires vers les équipements sportifs pour les communes du Jura Alsacien.

Enfin, à cette même date, la compétence Promotion du Tourisme exercée jusqu'alors par le PETR du Sundgau, a été transférée aux communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Largue.

LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires forment le Conseil communautaire. C'est ce dernier qui donne les orientations et est l'organe décisionnel de la Communauté de Communes. Pour favoriser un véritable travail d'équipe, les différents domaines d'intervention ont été répartis entre les élus. Le Président et les Vice-Présidents animent chacun une commission composée des conseillers communautaires. Ces commissions reprennent les compétences de la CCS et les orientations politiques données par l'équipe en place.
Un Bureau composé des Vice-Présidents et d'assesseurs se réunit environ une fois par mois.
Enfin, le Conseil communautaire discute et valide les projets. C'est le Conseil qui approuve les orientations stratégiques de la Communauté de Communes.
Le Conseil communautaire a donné délégation d'attributions au Président et au Bureau dans divers domaines (attribution de marchés publics, conclusion d'emprunts afin de garantir un fonctionnement efficace et rapide de la Communauté de Communes...).

En 2019, les services administratifs ont préparé :

- 22 réunions de commissions
- 12 réunions du Bureau
- 7 séances du Conseil communautaire

Ces réunions ont donné lieu à 257 délibérations du Conseil et à 37 décisions du Bureau.

Le Président : Monsieur Michel WILLEMANN

Le Bureau

Composé du Président, de 13 vice-présidents et de 11 assesseurs, le Bureau communautaire est une instance de réflexion quant aux orientations stratégiques de la CCS. Il prépare également les affaires qui seront débattues au Conseil communautaire. Il bénéficie, par ailleurs, de délégations d'attributions de la part du Conseil communautaire, lui permettant ainsi de prendre des décisions dans les domaines qui lui ont été délégués.

1er Vice-président :
Monsieur Nicolas JANDER
Finances

3ème Vice-président :
Monsieur Jean-Marc METZ
Relation aux communes et mutualisation

5ème Vice-président :
Monsieur Michel DESSERICH
Petite enfance, enfance et jeunesse

7ème Vice-président :
Monsieur François COHENDET
Tourisme

9ème Vice-président :
Monsieur Georges RISS
Assainissement

11ème Vice-président :
Monsieur Armand REINHARD
Urbanisme

13ème Vice-président :
Monsieur Fabien SCHOENIG
Environnement

2ème Vice-président :
Monsieur Jean-Marie FREUDENBERGER
Valorisation des déchets

4ème Vice-président :
Monsieur Christian SUTTER
Développement économique et développement local, aménagement du territoire

6ème Vice-président :
Monsieur Gilles FREMIOT
Culture

8ème Vice-président :
Monsieur Dominique SPRINGINSFELD
Eau potable

10ème Vice-président :
Monsieur Jean-Michel MONTEILLET
Patrimoine bâti

12ème Vice-président :
Monsieur André LEHMES
Sports

Assesseurs :

Fabienne BAMOND
Joseph BERBETT
Jean-Pierre BUISSON
Stéphane DUBS
Annick FELLER
Germain GOEPFERT
Bertrand IVAIN
Jean-Yves MOSSER
Isabelle PI-JOCQUEL
Jean-Claude SCHIELIN
Serge SCHUELLER

Finances

BUDGETS

Outre le budget principal, la Communauté de Communes dispose de 11 budgets annexes. Deux nouveaux budgets annexes ont été créés, à savoir : un budget eau DSP et un budget SPANC. La consolidation du budget principal avec les différents budgets annexes de la CCS met en exergue la totalité des dépenses et recettes de l'exercice 2019. Ainsi, dans leur ensemble, les finances communautaires ont supporté, dépenses et recettes confondues, 121 711 462,77 €.

Les présentations ci-dessous sont issues du compte administratif 2019 et des résultats effectifs de l'exercice 2019.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT/ EXPLOITATION	39 505 403,42 €	53 278 474,60 €
INVESTISSEMENT	14 060 586,34 €	14 866 998,41 €

L'encours de la dette au 31 décembre 2019 se présentait comme suit :

- Budget principal : 16 111 373,48 €
- Budget annexe Eau potable régie : 4 011 889,15 €
- Budget annexe Eau potable DSP : 1 998 726,96 €
- Budget annexe Assainissement Régie : 18 119 388,42 €
- Budget annexe Assainissement DSP : 725 773,80 €
- Budget annexe SPANC : /
- Budget annexe Hôtel d'entreprises : 517 325,92 €
- Budget annexe ZAC : /
- Budget annexe Ordures ménagères - secteur Ill et Gersbach : 265 629,62 €
- Budget annexe Ordures ménagères - secteur Jura Alsacien : /
- Budget annexe Ordures ménagères – secteur Nord : 749 166,04 €
- Budget annexe ADS : /

En 2019, la Communauté de Communes a contracté 2 nouveaux emprunts, à savoir :
- budget général : 500 000 € au titre de la construction de périscolaires
- budget annexe eau DSP : 200 000 € pour le financement de travaux de réseaux.

Finances

FISCALITÉ LOCALE

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à Fiscalité Professionnelle Unique, perçoivent les taxes ménages (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti) en plus de la Contribution Economique Territoriale.

A l'intérieur de la contribution économique territoriale, composée de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), il n'est possible que de voter un taux sur la seule part CFE, le taux de CVAE étant fixé au niveau national, à 1,50 %.

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique issus de fusion, peuvent mettre en œuvre une procédure d'intégration fiscale progressive (IFP) des taux additionnels de taxe d'habitation (TH), de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). En d'autres termes, il s'agit d'un lissage des taux permettant, après une période donnée, d'aboutir sur des taux harmonisés de fiscalité sur l'intégralité du territoire.

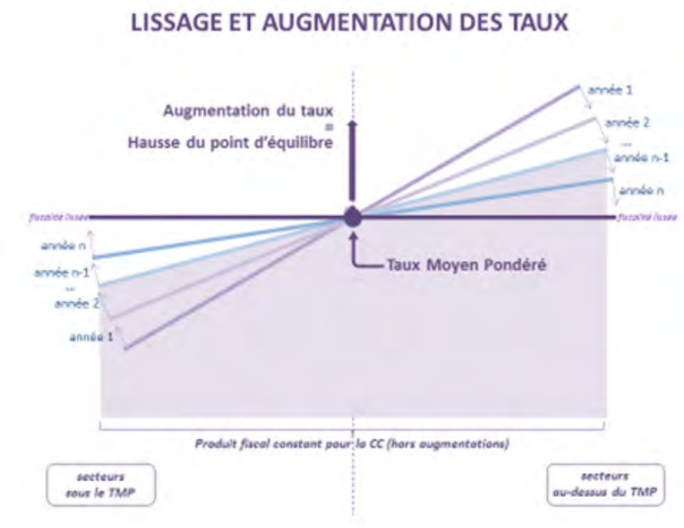

Par délibération du 4 avril 2017, le Conseil communautaire a décidé de procéder à un lissage des taux sur une durée de 9 ans. Ces taux cibles ont été maintenus depuis.

Les taux moyens pondérés sont les suivants :
- Taxe d'habitation : 7,41 %
- Taxe sur le foncier bâti : 5,89 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 25,40 %
- Contribution Foncière des Entreprises : 32,36 %

Finances

DOTATIONS

Les dotations totales de l'Etat s'élèvent à 2 303 659 €, desquelles 1 549 098 € de parts CPS (compensation part salaires) sont reversées aux communes, dans le cadre des attributions de compensation.
Depuis 2019, la CCS ne perçoit plus la DGF bonifiée, supprimée suite à la réforme du calcul de la DGF instituée par la loi de finances 2019.

NIVEAU D'ÉPARGNE

	ANNÉE 2017	ANNÉE 2018	ANNÉE 2019
RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT	1 202 132,52 €	969 026,47 €	1 683 754,24 €
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE = EPARGNE BRUTE	2 591 628,95 €	2 315 166,11 €	3 081 337,84 €
REMBOURSEMENT EN CAPITAL D'EMPRUNT	1 566 727,60 €	1 498 378,67 €	1 547 147,12 €
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE	1 024 901,35 €	816 787,44 €	1 534 190,72 €
CAPITAL RESTANT DU	17 728 411,97 €	17 053 432 €	16 096 373,48 €
CAPACITÉ DE DESENDETTEMENT	6,84	7,37	5,22

Principales dépenses d'investissement :

- Piscine à Ferrette
- Restauration scolaire à l'école des Tuileries à Altkirch
- Etudes d'urbanisme
- Dépenses informatique et réseaux

Personnels du service :

- 1 responsable finances
- 1 responsable adjoint
- 6 agents comptables

Ressources humaines

ETAT DES EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2019

RÉPARTITION PAR PÔLES

Au 31 décembre 2019, la Communauté de Communes comptait **141** agents titulaires ou stagiaires et **104** agents non titulaires soit au total **245** agents et **196,51** ETP.

Au cours de l'année le service a traité les dossiers de 203 agents contractuels, 17 stagiaires et 140 titulaires.

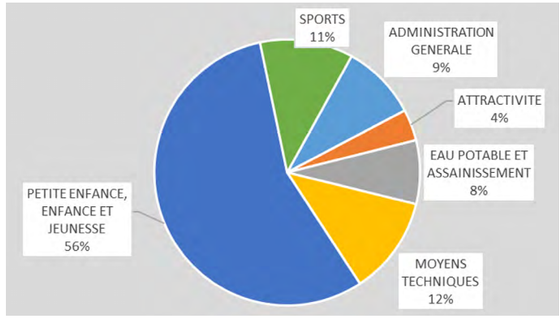

PYRAMIDE DES ÂGES

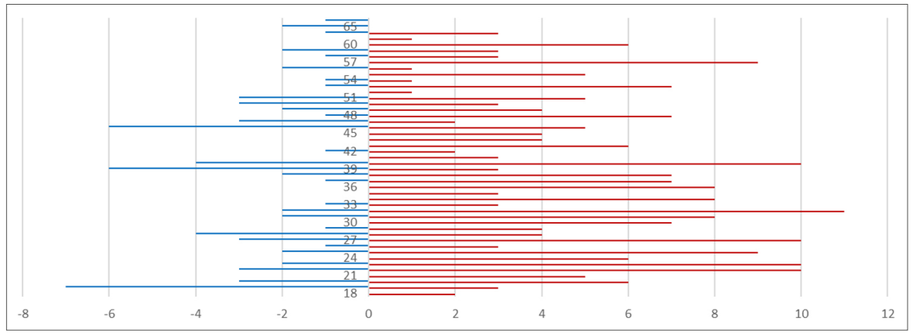

MASSE SALARIALE

Les charges de personnel se chiffrent à 6 445 195 € contre 5 761 731 € en 2017. Cela résulte notamment des éléments suivants :

- Embauche des agents saisonniers à la piscine à Ferrette
- Embauche d'un informaticien
- Reprise de personnel suite à transfert de compétences (5 agents au service eau, 1 au service comptabilité, 5 agents au périscolaire de Fislis et extension du service aux communes de Koestlach et Moernach)
- Révision de l'ensemble des contrats des périscolaires, avec précision des besoins
- Remplacement des congés maladie et maternité
- Embauche de 2 agents subventionnés au Pôle attractivité
- Renforcement du service Ressources Humaines par un agent
- Renforcement du service Valorisation des déchets par 1 agent d'accueil supplémentaire et 1 agent administratif

Ressources humaines

Cette augmentation tient également compte :
- des reclassements (mise en place du protocole national PPCR)
- des augmentations des charges patronales
- de l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité)

Réalisations de l'année 2019 :
- recrutement d'un nouveau gestionnaire de carrière
- élaboration de tableaux de bord d'activité du service
- élaboration du plan de formation 2020
- souscription du nouveau contrat d'assurance statutaire

Effectif du service :
- 1 Responsable RH
- 1 responsable adjoint
- 3 gestionnaires de carrière

FORMATIONS

Les principaux stages ont notamment été les suivants :
- préparation aux concours ETAPS
- formation sur les régies d'avances et de recettes (réalisée en intra)
- formation des membres du CHSCT (réalisée en intra)
- formation d'intégration de catégories C et B
- formations RH : loi de transformation de la FPT et simulation de retraites
- diverses formations dans le domaines de l'enfance et de la petite enfance
- formation sur la comptabilité d'engagement
- formation sur l'utilisation du logiciel QGIS (réalisée en intra)
- formation en sécurité en espaces verts
- formation sur l'organisation des activités sportives

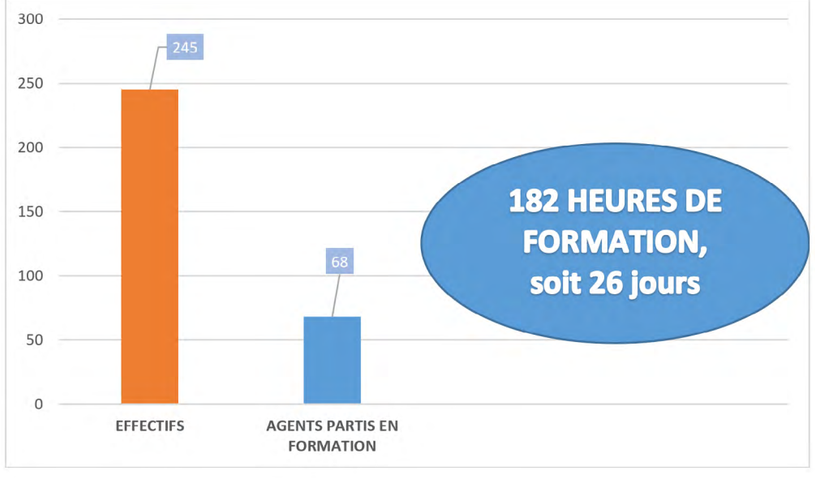

Ressources humaines

SERVICES MUTUALISÉS

Dans le cadre de sa démarche de mutualisation des services avec les communes membres, la Communauté de Communes dispose de plusieurs services communs :

SERVICE DES ARCHIVES

Pour la partie communale, le service est intervenu dans 8 communes et a traité 110 mètres linéaires d'archives. Une opération d'élimination a été organisée dans 9 communes ce qui a permis de détruire 50 mètres linéaires.

Au niveau intercommunal, la tâche principale a été d'aborder les archives issues de la reprise de compétences eau-assainissement. Pour cela, il a fallu distinguer deux cas, les archives communales qui restent la propriété de la commune et les archives des syndicats qui ont été dissous. Il a fallu se rendre sur place dans les différentes communes afin de faire l'inventaire des dossiers concernés et de rédiger les procès-verbaux de récolement. Une action de formation de personnes nouvellement arrivées au sein de l'équipe a été faite.

Une aide au tri ainsi que des conseils en matière de classement et d'archivage ont été apportés à différents services. Les dossiers qui ont été versés à l'archivage intermédiaire représentent 7 mètres linéaires en format papier et 607.59 Mo de données.

Une opération de destruction a également été effectuée, ce qui a permis d'éliminer 33.9 mètres linéaires répartis comme suit :
- Antenne Altkirch (4.8)
- Antenne Illfurth (14.1)
- Ex Syndicat d'eau de Tagolsheim - Walheim - Luemschwiller (15)

Enfin, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour équiper en rayonnage un local au siège. Ce nouveau local a permis de gagner 500 mètres linéaires de stockage supplémentaire.

SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

La Communauté de Communes dispose d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme pour certaines de ses communes membres. Ce service commun, situé au Quartier Plessier, regroupe deux instructrices. Les coûts de ce service commun sont refacturés aux communes utilisatrices sur la base d'un coût prédéterminé par type d'acte instruit. L'activité de ce service commun est détaillé dans la partie « Urbanisme » du présent rapport.

SERVICE TECHNIQUE

Issu de l'ancienne communauté de la Vallée de Hundsbach, ce service technique mutualisé intervient progressivement dans les autres communes membres. Il est composé de trois agents techniques. Celui-ci porte essentiellement sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts, chaque tâche étant définie en amont. L'utilisation par les communes est refacturée sur la base d'un coût horaire d'intervention fixé à 30 €.

Celui-ci tient compte de la masse salariale, des frais généraux et frais annexes, des frais d'équipements. Le coût d'intervention demeure lié au nombre d'heures effectives assurées par l'agent.

ORGANISMES PARITAIRES

En 2019, le Comité Technique s'est réuni à cinq reprises. Pour sa part, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni quatre fois.

L'année a été principalement marquée par l'installation des nouveaux membres dans chaque comité. Les points suivants ont notamment été abordés :
- reprise de personnel
- schéma de mutualisation
- plan de formation
- modification du régime des astreintes
- étude des accidents du travail
- formation des membres du CHSCT

Valorisation des déchets

Depuis la fusion des anciennes communautés de communes en 2017, la mise en œuvre de différentes actions permettant de l'harmonisation de service de valorisation des déchets s'est poursuivie sur le territoire de la Communauté de Communes tout en assurant la continuité du service proposé aux usagers et de ce dernier.

POURSUITE DE L'HARMONISATION DE SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La première phase d'harmonisation réalisée en 2018 consistaient, d'une part, à rendre accessible à tous les usagers, les trois déchèteries intercommunales : Altkirch, Illfurth et Waldighoffen, d'autre part, à mettre en œuvre la redevance incitative à la levée sur le secteur Nord (anciennes communautés d'Altkirch, du secteur d'Illfurth et de la vallée de Hundsbach).

Cette année a été l'occasion d'effectuer des ajustements nécessaires au bon fonctionnement du service et de la redevance incitative :

- passage à un quota de 18 passages annuels en déchèterie au lieu de 12 fois 2 passages par journée ;
- création d'un tarif adapté à l'activité de gîtes ;
- aménagement tarifaire pour raisons de santé ;
- mise en place d'une facturation de 35 € pour la livraison de bacs ;
- pose de serrure à la demande des usagers pour un tarif unitaire de 30 € ;
- tarif unique de 190,20 euros pour la part forfaitaire des collectivités ;
- possibilité pour les usagers d'opter pour un bac plus petit si le nombre de levées réalisées sur une année complète est inférieur au nombre minimal de levées ;
- mise en place d'une clé de répartition d'un bac commun entre un usager particulier et professionnel à la même adresse sur une base de 80% et 20%.

En février 2019, une facture simulée, dite « à blanc » accompagnée d'un courrier a été adressée aux usagers des anciens secteurs d'Altkirch et de la Vallée de Hundsbach, de façon à leur permettre d'évaluer l'impact financier de leur utilisation du nouveau service et de vérifier les informations en notre possession concernant leur foyer.

Pour le secteur d'Illfurth, un courrier accompagnant la facture du 1er semestre 2018, précisant l'arrêt de la facturation au sac rouge au profit de la levée du bac pucé à partir du 1er janvier 2019, puis un second courrier accompagnant la facture du 2nd semestre 2018 précisant les tarifs de la redevance appliquée au 1er janvier 2020.

Pour les communes d'Hirsingue, Heimersdorf et Bettendorf, déjà soumises à une redevance incitative à la levée, un courrier d'information accompagnant la facture du 2nd semestre 2018 a été envoyé afin de communiquer les nouveaux tarifs appliqués au 1er janvier 2019.

Valorisation des déchets

SENSIBILISATION DES USAGERS AU TRI

Les ambassadrices du tri sillonnent quotidiennement le territoire pour sensibiliser les usagers et les aider à améliorer leur geste de tri.

L'année 2019 leur aura permis de se concentrer sur trois axes :

- le suivi et le contrôle de la qualité du tri des usagers en lien avec les prestataires de collecte ;
- le conseil sur le terrain afin d'accompagner les usagers dans la transition vers la redevance incitative mais également de les sensibiliser aux consignes de tri ;
- un soutien à l'accueil physique des usagers, le traitement de leurs demandes spécifiques et la mise à jour de leur situation.

Ce sont ainsi environ 2 500 adresses qui ont été visitées, 1 600 interventions sur le terrain et auprès des usagers et plus de 3 000 documents de communication distribués dans les boîtes aux lettres.

LES COLLECTES EN APPORT VOLONTAIRE À ALTKIRCH

Les usagers du centre-ville d'Altkirch n'ayant pas toujours la place nécessaire à stocker des bacs roulants, il est apparu essentiel de leur proposer une solution alternative et adaptée pour l'évacuation de leurs ordures ménagères.

Ainsi, en 2018, un premier matériel de collecte en apport volontaire a été déployé pour les biodéchets et les ordures ménagères au moyen de conteneurs aériens, avec contrôle d'accès.

Des limites vis-à-vis de ce premier matériel, à la fois en termes d'ergonomie et de facilité d'utilisation se sont rapidement faites jour, montrant la nécessité de le remplacer.

Le choix s'est porté sur un équipement plus petit, accessible aux personnes à mobilité réduite dont la collecte se fait par le même type de bacs roulants que pour l'habitat individuel.

Ce nouveau matériel permet une meilleure répartition géographique des points d'apports volontaires, une plus grande facilité d'utilisation, une plus grande réactivité si des collectes supplémentaires s'avèrent nécessaires et une plus grande maîtrise des coûts.

En août 2019, sept points d'apports volontaires ont été déployés, afin de couvrir l'ensemble du centre-ville d'Altkirch. Chacun doté de conteneurs destinés à recevoir les biodéchets et les ordures ménagères.

Valorisation des déchets

COMMUNICATION

La mise en place du nouveau matériel d'apport volontaire au centre-ville d'Altkirch s'est accompagnée d'une campagne de communication qui s'est appuyée sur :

- une plaquette distribuée dans les boîtes aux lettres ;
- une réunion publique à destination des usagers concernés ;
- un point presse.

En outre, différents supports de communication, destinés à sensibiliser aux gestes de tri ou à encourager leurs bonnes pratiques de tri ont été diffusés, calendriers-guide du tri, courriers thématiques, plaquettes.

Lors d'opérations de contrôle de la qualité du tri, des flyers de couleur (vert=bon, orange= moyen, rouge= mauvais) sont distribués dans les boîtes aux lettres, accompagnés d'une fiche qui récapitule, s'il y en a, les erreurs de tri.

Des points tri mensuels ont été publiés via la page Facebook de la Communauté de Communes. Ils ont pour objectif de guider les usagers dans leurs habitudes en rappelant certaines consignes en vigueur sur le territoire. Distribués sur le terrain, ils permettent, de manière ciblée, de corriger des petites erreurs des usagers du service.

Développement économique et local + aménagement du territoire

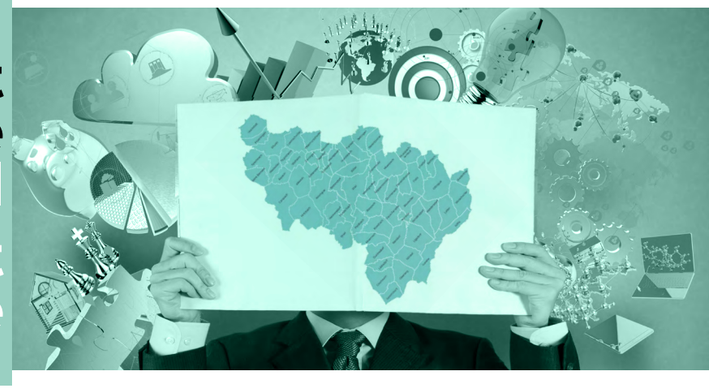

Les actions suivent l'élan de 2018 avec une continuation des coopérations territoriales et le lancement de la démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale. L'activité d'accompagnement a connu une petite baisse d'activité au profit d'un accroissement des projets de développement des entreprises. Un nouveau service a fait son apparition avec l'installation de la Boutique de Gestion des Entreprises à la Forge à Tagolsheim. Les établissements d'accueil des entreprises ainsi que les Parcs d'Activités sont de plus en plus attractifs avec l'arrivée de nouvelles entreprises.

LES COOPÉRATIONS INTER-TERRITORIALES

Territoire d'Industrie, une démarche intégrée et coordonnée à l'échelle Sud Alsace

Sous l'impulsion de l'Etat et de la Région Grand Est, les EPCI du Sud Alsace se sont fédérés pour travailler conjointement sur la compétitivité et l'attractivité du secteur industriel. Cette composante étant très importante sur le territoire, le Sud Alsace s'est positionné en tant que structure pilote de la démarche au niveau national. Le but de l'opération est de définir un programme d'actions à court et moyen terme qui soit coordonné et partagé à l'échelle du bassin de vie. Ces actions visent à améliorer l'accueil des entreprises, favoriser le développement d'innovation, faciliter le recrutement et accompagner la modernisation des PME par des mesures de simplification administratives. Parmi les projets importants figurant dans ce plan, on trouve notamment la création du Parc d'Activités à Carspach, la création d'un réseau de production d'énergies renouvelables intégré permettant la création d'industrie à faible impact.

La fin de Territoire d'Innovation Sud Alsace, mais le début de projets sundgauviens

En 2018, la Communauté de Communes ainsi que 6 autres collectivités se sont jointes à la M2A pour proposer un projet innovant sur la thématique des interfaces entre le secteur agricole et industriel et la constitution d'un territoire résilient et productif. Malgré une sélection parmi les derniers lauréats de l'AMI, la candidature « Champs du possible, ville du futur » n'a pas été retenue. Pour autant, certains projets s'étant particulièrement démarqués par leur qualité ont tout de même fait l'objet d'une analyse complémentaire pour un investissement de l'Etat. C'est le cas notamment du projet de biotechnologie et pharmaceutique DOMICONUS et de la Ferme Aquaponique Weinstein à Riespach.

L'ECOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT POUR LE SUNDGAU

À la suite d'un Appel à Projets Climaxion porté par l'ADEME et la Région Grand Est, la Communauté de Communes Sundgau s'est posée en tête de file pour y répondre, en s'associant à la Communauté de Communes Sud Alsace Largue et le PETR du Sundgau, pour que la démarche se déroule l'échelle de l'ensemble du territoire sundgauvien.

Cet appel à projets concernait l'Economie Circulaire et notamment le volet 3 : mise en relation des entreprises locales par le biais d'une animation de territoire en terme d'Ecologie Industrielle Territoriale. Une aide financière de 240 000€ est allouée sur 3 ans pour animer, et porter la démarche.

Synerg'ECO du Sundgau est donc un programme qui doit permettre localement de mutualiser, d'échanger, de partager et d'optimiser les ressources entre les entreprises : l'idée est de créer des synergies interentreprises dans de nombreux domaines (matières, énergies, ressources humaines, équipements, services...).

Après une phase d'immersion, une stratégie de communication a été mise en place avec la création d'un nom de domaine et d'un flyer.

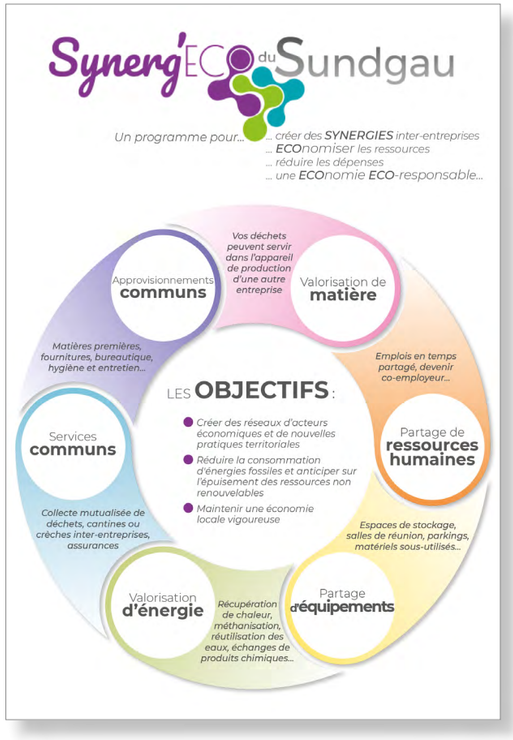

Afin de faire connaitre la démarche, des premières rencontres des réseaux existants, et des premiers entretiens individuels auprès d'acteurs économiques se sont déroulés. L'objectif étant de mobiliser les entreprises et leur montrer l'intérêt de la démarche pour que les futures rencontres d'affaires locales et de petits déjeuners thématiques par zone puissent trouver un public élargi.

Développement économique et local + aménagement du territoire

LA CCS RENFORCE SON RÔLE DE PROXIMITÉ

Le pôle territorial de coopération économique (PTCE) du Sundgau piloté par la CCS

En 2018, la CCS a souhaité jouer son rôle de proximité avec les entreprises en toute complémentarité des dispositions instaurées par la loi NOTRe et le rôle de chef de file de la Région Grand Est. Ainsi, afin de mieux faire partager les politiques régionales, de faciliter la « culturation » des agents intervenant dans le champ économique (Consulaire, ADIRA, Région Grand Est, Pôle Emploi Mission Locale, Grand E-Nov, SEMIA, etc.) et de coordonner l'action des services, un groupe de travail, piloté par la CCS, a été installé. Ce dernier se réunit tous les deux mois dans une entreprise locale. Au-delà des conseils techniques que peuvent apporter les développeurs, il s'agit de montrer à nos entreprises les bénéfices de cette coopération en réalisant par exemple, un « diagnostic 360° » de l'établissement (état des lieux, un plan d'actions, etc.). En 2019, 4 entreprises ont été concernées : SELMONI, TEA POT 3D, WATERAIR, BRAYE.

Une légère diminution du nombre de projets en accompagnement

Après une hausse continue depuis 2017, le service d'accompagnement des projets d'entreprise connaît une légère diminution du nombre de dossiers. En 2019, le service a accompagné 15 dossiers d'entreprises soit 21% de moins qu'en 2018 et 20 projets d'implantation soit un recul de 31%.

Dans le même temps, le profil des projets change avec une proportion beaucoup plus importante des projets de développement avec une évolution de +23 points en 2019.

Au niveau des projets d'implantation, la situation reste la même qu'en 2018 avec une carence forte de biens immobiliers vis-à-vis de la demande en particulier sur l'offre foncière, les locaux artisanaux (de 200 à 500m²) et l'offre commerciale d'environ 300 à 400m².

Pour faciliter l'entrepreneuriat, une convention a été signée avec la Boutique de Gestion des Entreprises (BGE). L'association a pris quartier à « la Forge » temporairement en attendant d'avoir des locaux plus grands dans un autre établissement.

Une rencontre entreprise placée sous la thématique de la gestion de ressource

En 2019, la rencontre des entreprises s'est inscrite dans le cadre de l'événement « ComCom Sundgau en fête » et la ligne verte dressée pour l'occasion. Elle a choisi comme thématique la « gestion des ressources » et a proposé d'échanger sur la manière dont les différentes entreprises achètent, gèrent et optimisent la consommation de ressources. Une dizaine d'entreprises sont venues pour échanger ensemble sur leur pratique, mais également esquisser quelques lignes de projets.

Soutien aux projets structurants des entreprises

Dans le cadre des cofinancements LEADER, la Communauté de Communes Sundgau apporte son soutien technique et financier pour réaliser des projets structurants et innovants.

En 2019, un projet de développement économique a été soutenu :

- L'entreprise PRACHT par l'intermédiaire de la SCI Tintin et Ginette a élaboré un projet de création de centre de formation pour les métiers du bois. Outre la subvention accordée de 5 000€, l'entreprise a bénéficié d'un soutien technique pour trouver des financements complémentaires permettant de boucler le plan de financement et maximiser l'aide LEADER.

FACILITER L'ACCÈS À L'IMMOBILIER

La CCS possède 3 établissements de développement et un Parc d'Activités opérationnel pour accueillir et soutenir le développement d'entreprises.

« La Forge » : un hôtel d'entreprises qui fonctionne à plein régime

En 2019, « La Forge » a eu taux de remplissage de 100%. La Forge a connu un départ de l'entreprise COGYTECH qui a libéré 3 bureaux qui ont rapidement été remplacés par 3 nouvelles entreprises : le cabinet d'Architectes Dosda et Schreck, la société Life For You , spécialisée dans la vente de produits diététiques, et enfin Mme Keila Meyer qui a ouvert un salon de relaxation.

De nouvelles entreprises au quartier Plessier.

Le quartier Plessier a connu un taux d'occupation de 97% en 2019 (un local restant vacant) avec de nouvelles arrivées : le studio de photographie Nussbaumer et l'entreprise de chauffage ARNES Thermique à l'hôtel d'entreprises au bâtiment 15. Les autres locations restent inchangées.

Une reprise d'activité progressive à Domena

En 2018, il avait été proposé à l'entreprise Sundgau 2 Roues d'occuper temporairement des locaux à DOMENA. En 2019, le bail précaire contracté avec la CCS a pris fin. L'association Marie Pire a continué de développer ses activités et occupe à la fin de l'année 2019 plus de 54% du bâtiment. En dehors du bureau d'étude et du pôle tertiaire, le reste du bâtiment est occupé.

Finalisation progressive des ventes du Parc d'Activités de l'Ancienne Forge à Tagolsheim

Toutes les parcelles du Parc d'Activités de l'Ancienne Forge ont été placées sous option par différents porteurs de projet. En 2019, les entreprises ERSA BTP (Gros Œuvre) et PIL'POSE ont signé officiellement l'acquisition de leur terrain à Tagolsheim. Les bâtiments seront inaugurés en septembre 2020.

Afin d'optimiser l'aménagement de la zone, des études ont été entreprises sur le périmètre du merlon central. Des travaux seront entrepris en 2020 afin de pouvoir commercialiser 3 parcelles de 15 ares supplémentaires.

Exploration des perspectives pour le Parc d'Activités de Carspach

En amont du lancement des études de faisabilité du Parc d'Activités de Carspach, plusieurs études ont été lancées en partenariat avec des entreprises privées. Celles-ci permettront d'évaluer le potentiel de production d'ENR en matière de méthanisation industrielle et de production photovoltaïque dans le cadre d'un développement progressif du Parc d'Activités.

Développement économique et local + aménagement du territoire

SERVICE D'AIDE A LA MOBILITÉ

Dès la fusion, la CCS a travaillé dans le sens d'une harmonisation du transport à la demande pour les ainés, qui a abouti en 2019 à l'exécution du service par un **prestataire unique** sur l'ensemble du territoire (contre 3 prestataires en 2018).

La volonté de la CCS était de :

- Mettre en place un dispositif pérenne, lisible et simple ;
- Proposer un service auquel les utilisateurs pourraient s'identifier et rapidement en comprendre le fonctionnement ;
- Favoriser la mobilité raisonnée dans le but de réduire l'isolement et de limiter l'impact sur l'environnement. optimiser les déplacements en proposant des solutions de regroupement des usagers.

Le service d'aide à la mobilité s'adresse exclusivement :

- aux personnes âgées de 75 ans et plus dans l'incapacité de se déplacer (incapacité physique ou défaut de véhicule),
- aux personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie (80%) avec ou sans fauteuil roulant,
- aux personnes momentanément dans l'incapacité de conduire et devant se déplacer pour raisons médicales.

Suite à une consultation faite sur la base des nouveaux principes de fonctionnement, la société MOVÉO basée à HOCHSTATT, a été retenue. Celle-ci a fait part de sa capacité à répondre au cahier des charges avec la proposition de fonctionner sur l'ensemble du territoire, de transporter à la fois des personnes valides et invalides et de favoriser le regroupement des personnes, grâce à un logiciel de gestion et une expérience significative dans le domaine du transport des personnes âgées et des PMR.

	2018	2019
NOMBRE COURSES	**520** (43/mois en moyenne)	**1449** (121/mois en moyenne)
DÉPENSES CCS	14 748 € (course = 28€ / mois en moyenne)	22 703 € (course = 16€ / mois en moyenne)
Nombre d'adhérents	190	216
Taux de groupage	Pas de groupage	14 %
Taux de PMR	4 %	31 %
Motifs déplacement	Médical = 58 % Courses = 18 % Autre = 24 %	Médical = 62 % Courses = 13 % Autre = 25 %

23 | Sundgau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUNDGAU

Ça roule pour le service d'aide à la mobilité

Développement économique et local + aménagement du territoire

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du Schéma Directeur Territorial de l'Aménagement Numérique (SDTAN), la Région Grand Est développe le réseau Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire alsacien en y associant les collectivités (Départements, Communautés de Communes, Communes).

L'objectif est de permettre l'accès au Très Haut Débit par la fibre optique à l'ensemble des habitants.

La société ROSACE a été choisie pour assurer la conception, la construction, l'exploitation, la commercialisation, la maintenance du réseau ainsi que le financement.

SCHÉMA DU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ROSACE

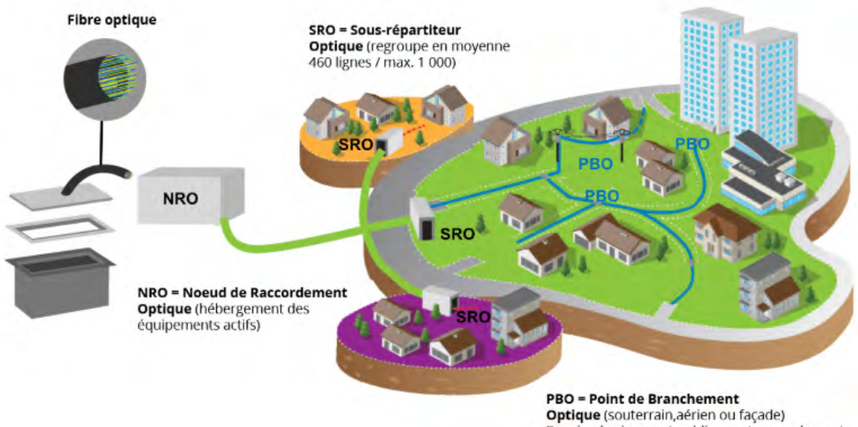

Sur le territoire de la Communauté de Communes Sundgau, ce seront 23 400 prises qui seront déployées par ROSACE d'ici 2021 pour un montant de 4 029 475 €.

Le Conseil Communautaire de la CCS a défini d'intérêt communautaire, le 27 septembre 2017, la participation financière au déploiement de la fibre optique sur son territoire avec un soutien à hauteur de 50% de la participation des communes, soit un montant total de 2 014 737 €. En 2019, 18% de la participation financière totale a été versée contre 12% en 2018. Les prévisions de répartition des dépenses pour 2020 s'élèvent à 58%, et 13% pour 2021.

ETAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCS

	2018-2021	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019	PRÉVISIONS 2020	PRÉVISIONS 2021
NOMBRE DE COMMUNES OUVERTES À LA COMMERCIALISATION	**64**	**8**	**37**	**13**	**6**
NOMBRE DE PRISES INSTALLÉES	23 397	2 834	6 374	10 920	3 269
PART CCS VERSÉE À LA RÉGION (50%)	2 014 738 €	247 975 €	353 500 €	1 159 725 €	253 538 €
PART COMMUNE VERSÉE À LA CCS (50%)	2 014 738 €	247 975 €	627 025 €	886 200 €	253 538 €
TITRE RÉGION	4 029 475 €	495 950 €	707 000 €	2 319 450 €	507 075 €

Petite enfance enfance et jeunesse

En menant une politique dynamique et innovante en matière de petite enfance, d'enfance et de jeunesse, la Communauté de Communes Sundgau se veut à l'écoute des attentes des parents et des besoins des enfants et des jeunes.

Accompagner les parents et les professionnels de la petite enfance, proposer un accueil et des activités pendant les vacances et pendant la période scolaire, être à l'écoute des jeunes et de leurs projets, sont autant de missions que s'est fixée la CCS pour que chaque enfant puisse grandir et s'épanouir sur le territoire.

PETITE ENFANCE – LES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Une nouvelle répartition géographique des RAM a été mise en place à partir du 1er janvier 2019 :

Communes	RAM de rattachement
Riespach, Feldbach, Bisel, Ruederbach et Hirtzbach	RAM à Hirsingue
Fislis, Linsdorf et Bettlach	RAM à Muespach-Le-Haut
Emlingen, Obermorschwiller, Tagsdorf, Wittersdorf	RAM à Altkirch

Les responsables des RAM ont travaillé ensemble sur des projets communs, comme :

➪ La participation à la Journée Départementale des Assistants Maternels à Rouffach le 30 mars. Journée de rencontres, de formation et d'échanges pour tous les assistants maternels du Haut-Rhin, organisée par le Réseau des RAM 68, la CAF et la Pmi. 517 assistants maternels y ont participé.

➪ La participation aux réunions organisées par le Réseau RAM68

➪ L'élaboration d'un journal d'informations trimestriel à destination des assistantes maternelles et des parents employeurs : « Le P'tit Journal ».

➪ L'organisation d'une première kermesse sur le site du Don Bosco à Ferrette, qui a connu un grand succès avec plus de 200 visiteurs.

Petite enfance enfance et jeunesse

➪ La participation à « Novembre pour les parents », du Réseau Parents 68 sur le thème « Moins d'écrans pour plus de temps en famille » organisé par la Caf.

➪ La participation à la **Fête du jeu de la CCS à Illfurth** en novembre. A l'aménagement de la salle des petits en coin–jeux, accueil des familles et animation de 10h à 14h pour les RAM de Altkirch et Hirsingue et à l'accueil pour le RAM de Illfurth.

Le RAM de Ferrette s'est associé à celui de Muespach-le-haut pour animer un atelier de fabrication d'un jeu de morpion, avec du matériel de récupération. Une trentaine d'enfants sont repartis avec leur création.

Par ailleurs, Ferrette, Hirsingue et Muespach-le-Haut ont organisé un temps commun d'accueil et d'animation au foyer à Durmenach, ponctué par un moment gourmand sucré et salé. Le RAM d'Altkirch a organisé et animé des ateliers pour les familles et les jeunes enfants sur le développement des 5 sens, en partenariat avec la PMI dans les locaux de la Maison de la Nature à Altenach.

Enfin, une conférence en soirée a également été organisée par les RAM d'Altkirch et Ferrette sur le thème : « Zoom sur les besoins des jeunes enfants, ses enfants qui nous sortent de notre zone de confort », une vingtaine de personnes étaient présentes pour venir écouter Emmanuelle Holder, consultante en relations humaines.

LE RAM « LA CHARABIOLE » À ALTKIRCH

Nombre de communes : **7**
Nombres d'AM agréé : **68**
Nombres d'AM en activité : **59**
Places disponibles : **221**
Nombre d'AM participant aux temps collectifs : **21**
Nombre d'AM ayant contacté le relais : **70**
Nombre d'AM partis en formation : **0**
Nombre de familles ayant contacté le Ram : **188**

Récapitulatif de l'année

Le RAM propose 2 ateliers d'éveil par semaine en direction des assistants maternels (AM) et des enfants qu'ils accueillent, les mardis et jeudis, de 8h30 à 11h. 49 ateliers d'éveil effectués en 2019, ce qui représente :

- ➪ 288 présences d'AM dont 17 AM différentes
- ➪ 418 présences d'enfants dont 60 enfants différents

Le RAM a également proposé « le vendredi des parents » chaque 1er vendredi du mois : rencontre parents/enfants de 9h à 11h avec au cours de la matinée une activité musicale.

Petite enfance enfance et jeunesse

Enfin, en plus des ateliers d'éveil hebdomadaires, le RAM a organisé pour son public :

Des temps festifs :

➪ juin 2019 : les Olympiades des enfants : matinée de jeux d'extérieurs, animée par les assistants maternels,

pour les enfants des assistants maternels et les parents sur le stade du Quartier Plessier (16 adultes et 24 enfants).

➪ fin novembre 2019 : spectacle de la Compagnie des contes de Nana en partenariat avec le RAM de Hirsingue, à la médiathèque Départementale du Sundgau.

Des ateliers d'éveil animés par des intervenants extérieurs :

➪ Séances *BB* lecteurs à la médiathèque Départementale du Sundgau. 10 séances ont été programmées, auxquelles ont participé 13 AM et 35 enfants différents pour un total de 52 présences d'AM et 109 présences d'enfants.

➪ Chien visiteur : séances animées par le club canin d'Altkirch, avec la présence d'un chien visiteur et sa maitresse.

➪ Médiation animale animée par l'Association « Deux pieds quatre pattes » de Koestlach.

➪ Comptines et chansons avec l'association Adom'aide 68.

➪ Sorties sur le site de la Maison de la Nature du Sundgau à Altenach.

➪ Une sortie au parc multisport à HIRTZBACH pendant l'été avec 4 AM et 6 enfants.

Des temps pour les adultes, en soirée ou le samedi :

➪ Une réunion de rentrée en janvier pour proposer et sélectionner avec les AM les projets de l'année.

➪ 3 ateliers bricolage, sur le thème « création de livres en tissus » pour les AM.

➪ 3 réunions sur la VAE pour 4 AM du secteur d'Altkirch et 3 du secteur d'Illfurth/ pour obtenir le diplôme d'accompagnant Educatif Petite Enfance

Petite enfance enfance et jeunesse

LE RAM « LES BARBAPAPAS » À FERRETTE

Nombre de communes : **21**
Nombres d'AM agréé : **39**
Nombres d'AM en activité : **37**
Places disponibles : **133**
Nombre d'AM participant aux temps collectifs : **14**
Nombre d'AM ayant contacté le relais : **22**
Nombre d'AM partis en formation : **4**
Nombre de familles ayant contacté le Ram : **194**

Récapitulatif de l'année

Le RAM propose chaque semaine une matinée d'animation à destination des AM accompagnées des enfants qu'elles accueillent.

Ateliers de jeux libres, bricolage, cuisine, semaine du goût, histoires et comptines ainsi que 4 partenariats avec 1 partage de compétences et 3 intervenants extérieurs :

- Baby gym : partage de compétences avec le RAM d'Hirsingue,
- Eveil musical,
- Atelier céramique,
- Sorties nature avec la Maison de la Nature du Sundgau.

Diverses manifestations ou soirée à thème :

- La traditionnelle bourse aux vêtements enfant du samedi 16 mars avec 24 exposants
- Une soirée conférence/débat a été organisée pour le mardi 28 mai sur le thème : « Parentalité et Communication bienveillante » en partenariat avec la micro-crèche à Ferrette et le Réseau Parent 68.
- Une kermesse a été organisée dans la salle des fêtes de Koestlach le samedi 22 juin,
- Partenariat avec la micro-crèche à Ferrette pour divers ateliers : éveil musical, médiation animale, maquillage, psychomotricité, bricolages, suivi d'un spectacle présenté par l'atelier du sous-sol « Léon le jardinier ».
- Deux journées de formation continue avec l'intervention de l'UDPS 68 ont été organisées les samedis 14 et 21 septembre à Ferrette sur le thème : « Sauveteur Secouriste au Travail »
- Pour la 2ème année, une matinée d'automne a été organisée en collaboration avec le RAM de Hirsingue. Histoires, ateliers cuisine, bricolage, ont permis aux enfants de se retrouver durant les vacances de la Toussaint pour un moment d'échange créatif.
- Echange de recettes entre assistantes maternelle des RAM de Muespach-le-Haut et Ferrette et partage d'emporte pièces lors d'une matinée confection de brédalas dans le foyer de Durmenach.

Petite enfance enfance et jeunesse

LE RAM « LES COCCINELLES » À HIRSINGUE

Nombre de communes : **16**
Nombres d'AM agréés : **50**
Nombres d'AM en activité : **38**
Places disponibles : **183**
Nombre d'AM participant aux temps collectifs : **20**
Nombre d'AM ayant contacté le relais : **35**
Nombre d'AM partis en formation : **8**
Nombre de familles ayant contacté le Ram : **141**

Récapitulatif de l'année

- Des ateliers créatifs à Hirsingue et Hundsbach.
- Des séances d'éveil musical avec Albane Joerger, intervenante musicale.
- Des ouvertures et animations en Biluthèque en partenariat avec la Maison de l'Enfance.
- Des séances de *BB* lecteurs en partenariat avec la médiathèque de Wittersdorf.
- Des séances de Baby-gym à la salle communale de Berentzwiller.
- Des séances d'Expression corporelle.
- *Nouveauté* : un atelier peinture.
- Sorties «Nature» en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau.
- La Participation à la « Chasse aux Œufs » à Willer.
- Une sortie Pain et Ferme à Hirtzbach.
- Une soirée d'information et de partage « Au-tour de bébés » pour les futurs et jeunes parents du Sundgau en partenariat avec la Caf, la PMI, le cabinet de sage-femme, la directrice du multi accueil de la Maison de l'Enfance dans le cadre d'un projet soutenu par le réseau parents 68.
- Une soirée de bricolage et partage pour les AM sur Hirsingue « J'accueille des enfants, je décore ma maison».
- Animation et ateliers découvertes « Grande semaine de la Petite Enfance » en partenariat avec le MA de la Maison de l'Enfance.

Les temps forts de 2019 (en partenariat avec les RAM de la CCS) :

- Reconduction de plusieurs formations pour les assistants maternels du Sundgau et tout spécialement la Formation initiale SST.
- Une activité commune « la matinée d'automne » en partenariat avec le RAM de Ferrette.
- Un Spectacle « Sous la neige » en partenariat avec la médiathèque Départementale du Sundgau à Altkirch et le RAM d'Altkirch.

Petite enfance et jeunesse

LE RAM « LES CIGOGNES » À ILLFURTH

Nombre de communes : **9**
Nombres d'AM agréé : **68**
Nombres d'AM en activité : **57**
Places disponibles : **234**
Nombre d'AM participant aux temps collectifs : **15**
Nombre d'AM ayant contacté le relais : **53**
Nombre d'AM partis en formation : **3**
Nombre de familles ayant contacté le Ram : **197**

Récapitulatif de l'année

Deux fois par semaine, le RAM propose des ateliers d'éveil, à destination des assistants maternels, accompagnés des enfants qu'ils accueillent. Les ateliers ont lieu tout au long de l'année, également pendant les vacances scolaires.

Au programme de ces matinées :

- jeux coopératifs, éducatifs et de découverte,
- bricolages et libres créations,
- psychomotricité,
- contes et visite à la bibliothèque d'Illfurth,
- éveil musical,
- rencontres avec les ainés de la résidence Saint-Brice à Illfurth et de l'EHPAD de l'œuvre Schyrr à Hochstatt pour les matinées en chansons ou des bricolages,
- visites des villages du secteur,
- comptines et jeux de doigts, etc.

Les ateliers d'éveil ont déjà concerné 44 assistants maternels différents dont 15 en 2019, et 221 enfants différents depuis l'ouverture du RAM.

Différentes actions ont également lieu tout au long de l'année :

- commandes groupées de matériel de puériculture, de jeux et de matériel de bricolage,
- des sorties pendant les vacances scolaires,
- un grand goûter de la Saint Nicolas,
- un spectacle en fin d'année,
- un repas de fin d'année pour les assistants maternels,
- des temps de formations pour les assistants maternels.

A plusieurs occasions, le RAM et le multi-accueil à Illfurth montent ensemble de nouveaux projets. En 2019, s'est poursuivi le projet d'année festive autour des fêtes des 4 saisons amorcé à l'automne 2018.

Petite enfance et jeunesse

LE RAM « L'ILL AUX TRÉSORS » À MUESPACH-LE-HAUT

Nombre de communes : **12**
Nombres d'AM agréé : **55**
Nombres d'AM en activité : **51**
Places disponibles : **154**
Nombre d'AM participant aux temps collectifs : **16**
Nombre d'AM ayant contacté le relais : **157**
Nombre d'AM partis en formation : **3**
Nombre de familles ayant contacté le Ram : **135**

Récapitulatif de l'année

A côté du travail administratif et de l'accueil lors des permanences, chaque semaine, le RAM propose des ateliers d'éveil, de bricolage, culinaire, de psychomotricité ou d'éveil musical à destination des assistants maternels, accompagnés par les enfants qu'ils accueillent.

Tous les ateliers sont animés par la responsable du relais sauf l'éveil musical et les 2 ateliers de psychomotricité.

En 2019, 16 assistantes maternelles accompagnées de 35 enfants ont participé aux différents ateliers.

En soirée, une fois par mois, pendant une année, les assistants maternels ont pu participer à un atelier de création de couture, animé par la responsable du RAM.

Le RAM dispose également d'une Biluthèque à destination des assistants maternels et des parents employeurs, mais également de l'équipe du multi-accueil et des parents utilisateurs. Plus de 1000 livres, jeux, CD sont à disposition.

Des actions ponctuelles ont lieu tout au long de l'année, commande de matériel, échanges de matériel usagé.

Des moments festifs sont également organisés en collaboration avec le service Enfance Jeunesse à l'occasion de carnaval, de Noël et le loto pour enfants, qui rassemblent à chaque fois une centaine d'enfants.

Un programme de formation continue a été mis en place en 2019 en collaboration avec les autres RAM de la CCS.

PETITE ENFANCE - LES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les établissements d'accueils du jeune enfant (EAJE) permettent l'accueil collectif des enfants jusqu'à 3 ans. La CCS dispose de trois établissements sur son territoire : le multi-accueil « Les Cigognes » à Illfurth, le multi-accueil « L'Ill aux Trésors » à Muespach-le-Haut et la micro-crèche « Les Barbapapas » à Ferrette.

Au sein de ces structures, les équipes travaillent au bon développement moteur, affectif, social et cognitif de chaque enfant dans un cadre où il se sentira bien. L'enfant est accompagné afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu unique au sein de la collectivité et qu'il apprenne à évoluer sans ses parents.

Les multi-accueils et la micro-crèche répondent aux demandes des parents souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il puisse s'épanouir, s'éveiller en compagnie d'autres enfants et sous l'attention d'une équipe de professionnels.

MICRO-CRÈCHE « LES BARBAPAPAS » À FERRETTE

Capacité d'accueil : **10** places
Nombre d'enfants accueillis : **46**
Jours d'ouverture : **224**

A la micro-crèche, chaque enfant, selon son âge, accède aux diverses activités proposées par l'équipe pédagogique telles que des ateliers : créatifs, culinaires, d'observations de manipulations de réflexions de détente d'éveil musical de lecture de langage.

Les ateliers proposés par l'équipe se déclinent autour du thème des saisons, des fêtes qui ponctuent l'année mais aussi autour de projets spécifiques propices au développement des 5 sens et à l'épanouissement de nos « BARBABAMBINS ».

Les principales activités

Expression corporelle épanouissement psychomoteur :

- Mise en place de parcours type Babygym plusieurs fois dans la semaine et mise en place d'ateliers jeux d'eau en toute saison ;
- Jeux d'extérieurs tous les jours (quand la météo le permettait).

Ateliers « nature » :

- Découverte des animaux de nos forêts avec la Maison de la Nature du Sundgau;
- Observation des animaux « domestiques » avec l'intervention ponctuelle de l'association 2 pieds 4 pattes ;

Création artistique :

- Réalisation de diverses œuvres individuelles et fresques collectives saisonnières à l'aquarelle, gouache au sucre, encre, papier mâché, tampon, rouleau, éponge, matériaux de récup sur divers support (bois papier carton...) ;
- Découverte et manipulation de la terre avec l'intervention d'Anne ZIMMERMANN céramiste ;
- Création d'un décor en volume destiné à égayer la kermesse d'été et la fête Saint-Nicolas ;

Petite enfance
enfance et
jeunesse

Evènements :

- Remise à niveau PSC1 pour tout le personnel ;
- Evénements : kermesse, carnaval et Fête de la Saint Nicolas ;
- Conférence en partenariat avec le RAM « Parentalité et communication bienveillante ».

MULTI-ACCUEIL « L'ILL AUX TRÉSORS » À MUESPACH-LE-HAUT

Capacité d'accueil : **30** places
Nombre d'enfants accueillis : **79**
Jours d'ouverture : **224**

L'année 2019 au multi-accueil a été placée sous le thème de la nature avec l'intervention de la Maison de la Nature du Sundgau au printemps 2019. L'équipe pédagogique a monté et réalisé 2 carrés potagers pour les disposer et les faire vivre côté rivière du multi-accueil.

D'autres arbres, arbustes et plantations diverses ont suivi par la suite (arbre à sureaux, noisetier, framboisiers, tomates, herbes aromatiques). Tout n'a pas survécu, mais l'essentiel est le contact avec la Nature, le toucher, la senteur, le goût et tous les bienfaits conscients et inconscients qu'elle peut apporter au jeune enfant.

2 poissons rouges se sont aussi joints à la vie des Matelots (16mois-2ans). Les Pirates (2 à 3 ans) ont également acquis deux néons, un poisson nettoyeur et un combattant. Les enfants font attention à leur présence, à leur dire bonjour, à ne pas les effrayer, à les nourrir suivant les conseils des adultes.

Dans le même esprit, une sortie de fin d'année a été proposée aux Pirates pour se rendre au Naturoparc à Hunawhir.

Les enfants ont apprécié marcher dans le grand cadre verdoyant et ont pu voir les cigognes, le grand hamster d'Alsace, les ragondins et les loutres.

Cette année, un autre axe d'apaisement a été proposé autour de la relaxation pour les enfants. Liamna JERMANN, Aide maternelle à la crèche et en formation personnelle de Yoga propose des p'tits temps calmes aux Matelots et aux Pirates à hauteur de 15 à 30mn, soit 1 à 2 séances par semaine afin d'apprendre aux enfants à canaliser leur énergie, à se retrouver soi-même ; même s'ils sont en collectivité.

Certains gestes ou postures de yoga peuvent être ensuite réutilisés à différents de moments dans la journée pour se calmer, se consoler, se recentrer, se retrouver chacun pour soi, malgré qu'on soit en collectivité, le yoga c'est pour soi !

Petite enfance
enfance et
jeunesse

MULTI-ACCUEIL « LES CIGOGNES » À ILLFURTH

Capacité d'accueil : **35** places
Nombre d'enfants accueillis : **113**
Jours d'ouverture : **224**

En 2019, pour s'inscrire dans une démarche de projet, le multi-accueil a travaillé en partenariat avec Laurent Levy, animateur chez Eureka, la Maison de la Nature du Sundgau et le RAM d'Illfurth autour des 4 saisons.

4 grandes journées autour du thème de l'hiver, printemps, été, automne ont été organisées à destination des enfants/ familles/ assistants maternels. Chaque thème a été travaillé en amont avec les enfants.

Beaucoup de familles ont participé et ont également apporté des retours très positifs de ce travail.

3 samedis pédagogiques de formation de l'équipe pour un accompagnement de qualité auprès des jeunes enfants ont été organisées. L'équipe de direction a animé autour des thèmes de la communication non violente et la formulation positive.

Les grands temps fort en photo : ⇨ Fêtes de l'hiver

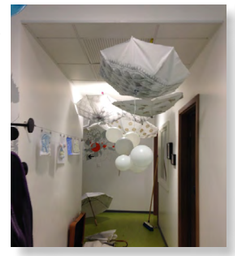

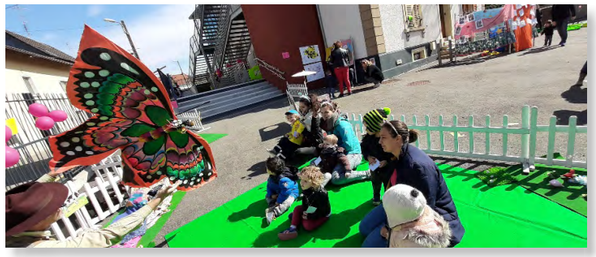

⇨ Fêtes du printemps

⇨ Fêtes de l'été

Petite enfance enfance et jeunesse

Ce service comprend 13 accueils proposent leurs services aux familles pour accueillir les enfants durant la pause méridienne ainsi que le soir après l'école. 4 accueils sont ouverts le mercredi sur le territoire de la CCS. Enfin 10 accueils de loisirs sont également ouverts durant les vacances scolaires.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA CCS

- **Le périscolaire à ASPACH** (enfants des écoles d'Aspach)
- **Le périscolaire à CARSPACH** (enfants des écoles de Carspach)
- **Le périscolaire à EMLINGEN** (enfants des écoles d'Emlingen, Obermorschwiller, Tagsdorf et Wittersdorf)
- **Le périscolaire à FISLIS** (enfants des écoles du RPI de Fislis-Linsdorf, d'Oltingue, de Bouxwiller et Werentzhouse)
- **« Les P'tits Choux» à HOCHSTATT** (enfants des écoles de Froenigen et Hochstatt)
- **« L'Ill aux Enfants» à ILLFURTH »** (enfants des écoles d'Heidwiller et Illfurth)
- **« Les Petites Clés » à JETTINGEN** (enfants des écoles de Berentzwiller et Jettingen)
- **Le périscolaire à LIEBSDORF** (enfants des écoles du RPI de Courtavon-Levoncourt-Oberlarg-Liebsdorf, de Durlinsdor, de Mœrnach , de Kœstlach et de Vieux-Ferrette le soir.
- **« Les Galopins» à SPECHBACH** (enfants des écoles de Spechbach et St Bernard)
- **« Cap sur l'Ill » à STEINSOULTZ** (enfants des écoles de Steinsoultz et Waldighoffen)
- **« Cap sur l'Ill » à MUESPACH** (enfants des écoles de Muespach, Muespach le Haut et Knoeringue)
- **« Les Tilleuls » à WALHEIM** (enfants des écoles de Luemschwiller, Tagolsheim et Walheim)
- **« Kendr'stuba » à WILLER** (enfants des écoles de Willer, Hundsbach, Franken et Hausgauen)

LES INSCRIPTIONS

Au 31 décembre 2019 : **2975** enfants (2564 en 2018) ont fréquenté un accueil périscolaire de la CCS. Le service a bénéficié à **1995** familles (1715 en 2018).

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS

Pour les enfants ayant fréquenté au moins un accueil de loisirs en 2018, les modes d'accueils sont repartis de la manière suivante (un enfant peut avoir plusieurs modes d'accueil) :

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS	Accueil périscolaire	Mercredis	Vacances scolaires
Périscolaire Aspach	82	45	130
Périscolaire Carspach	47		
Périscolaire Emlingen	104	50	74
Périscolaire Fislis	94	33	68
Périscolaire «Les P'tits Choux» Hochstatt	180	99	164
Périscolaire «l'Ill aux Enfants» Illfurth	180		198
Périscolaire «Les Petites Clés» Jettingen	41		
Périscolaire à Liebsdorf	95		111
Périscolaire «Cap sur l'Ill» Muespach	73		
Périscolaire «Les Galopins» Spechbach	105		69
Périscolaire «Cap sur l'Ill» Steinsoultz	146	72	162
Périscolaire «Les Tilleuls» Walheim	158		110
Périscolaire «D'r Kendr'stuba» Willer	99		118

LES FRÉQUENTATIONS

FREQUENTATION DES PERIODES PERISCOLAIRES

➪ FRÉQUENTATION MOYENNE : Restauration

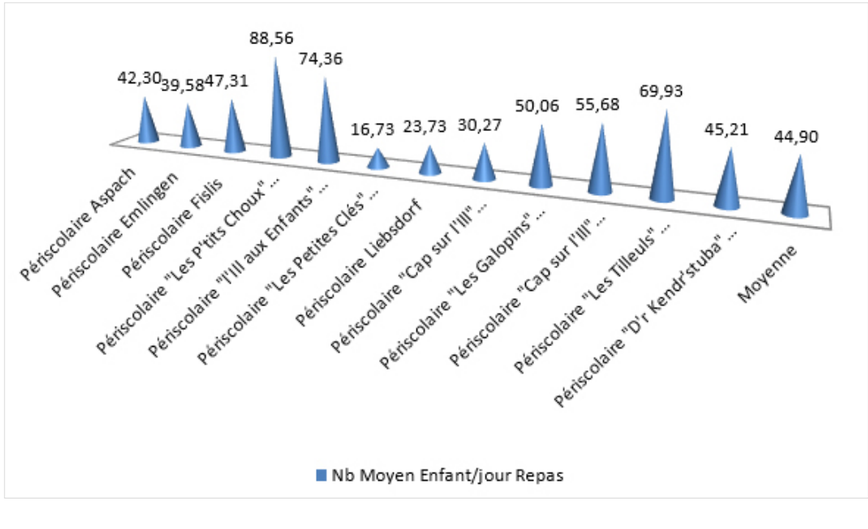

➪ FRÉQUENTATION MOYENNE : Périscolaire soir

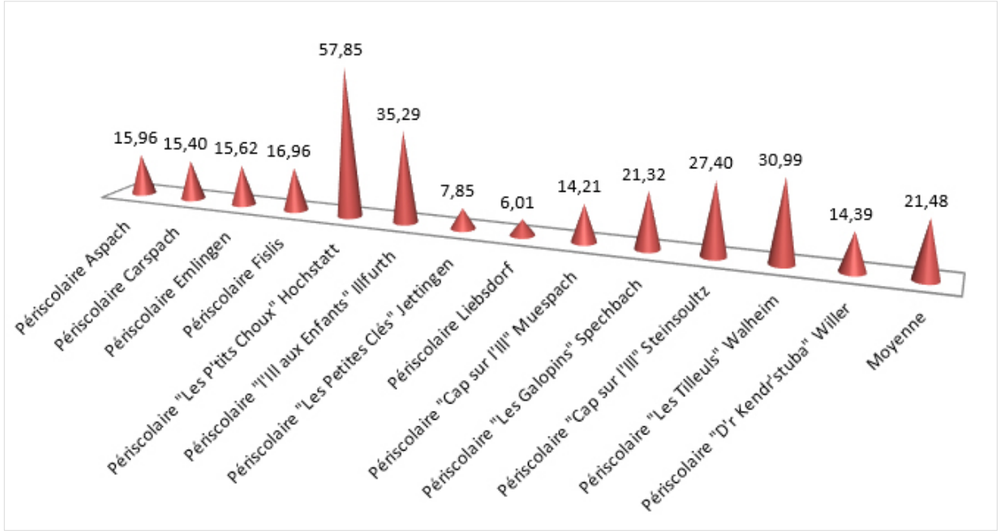

FREQUENTATION EXTRASCOLAIRES

➪ FRÉQUENTATION MOYENNE EXTRASCOLAIRE MERCREDI

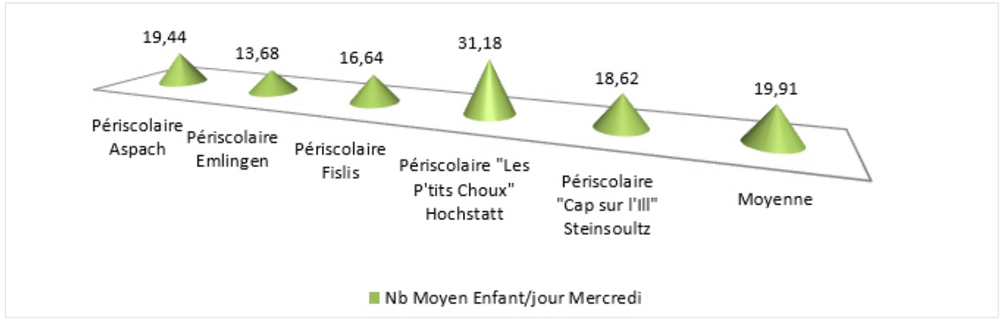

➪ FRÉQUENTATION MOYENNE EXTRASCOLAIRE VACANCES

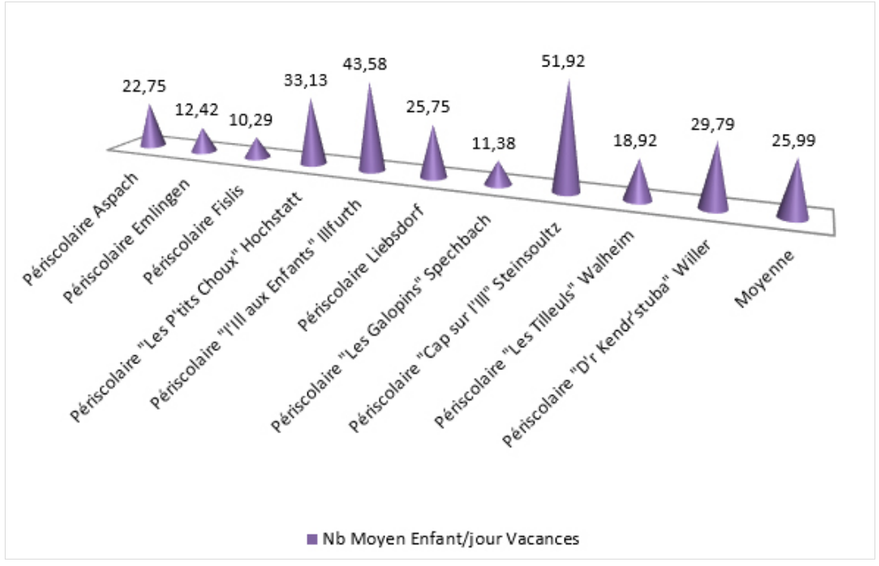

Bien que certains périscolaires soient toujours sur un accroissement (Aspach, Liebsdorf...) de la fréquentation, la plupart des structures est stationnaire car les capacités d'accueil maximum sont atteintes plusieurs jours de la semaine.

RÉCAPITULATIF :

- ➪ **320 031** heures d'accueil enfants (288 401,25 en 2018).
- ➪ Nombre d'heures d'accueil périscolaire : **: 229 847** heures (209 533 en 2018).
- ➪ Nombre d'heures d'accueil extrascolaire : **90 184** heures (77 336,75 en 2018).

Petite enfance
enfance et
jeunesse

LES PRESTATIONS

RESTAURATION

Le marché des repas a été renouvelé en septembre 2019. La société API, titulaire du marché, fournit toujours les repas pour l'ensemble des périscolaires de la communauté de communes. Les repas proviennent de deux cuisines centrales différentes en fonction de leur localisation sur le territoire.

La cuisine centrale de Didenheim fournit les périscolaires à Hochstatt, Illfurth, Walheim, Spechbach, Aspach, Emlingen, Willer et Jettingen.

La cuisine centrale de Seppois fournit les périscolaires à Steinsoultz, Muespach, Liebsdorf et Fislis.

En 2019, **94 291 repas** ont été servis sur les différents sites périscolaires de la CCS (67 222 en 2017, 80 983 en 2018).

TRANSPORTS

Pour les périscolaires qui ne se trouvent pas sur les sites des écoles, certains transports collectifs sont mis en place :

Lorsque le périscolaire se trouve sur le parcours de ramassage scolaire, les compagnies de transport sont désignées par le Conseil Régional et le transport est géré par les syndicats scolaires. La communauté de commune participe à une part du coût de ce transport lorsqu'il y a des enfants qui se rendent au périscolaire dans ces transports.

Pour les autres trajets, la communauté de communes s'adresse aux transporteurs du territoire afin de prendre en charge ces transports collectifs.

➪ Année scolaire 2018/2019

- Ecole de Luemschwiller/Tagolsheim vers le périscolaire de Walheim : *Transdev*
- Ecole de Waldighoffen vers le périscolaire de Steinsoultz : *Sundgau Voyage*

➪ Année scolaire 2019/2020 : conclusion d'un marché avec la société *Transdev*

- Ecole de Luemschwiller et Tagolsheim vers le périscolaire de Walheim
- Ecole de Waldighoffen vers le périscolaire de Steinsoultz
- Ecole de Oltingue vers le périscolaire de Fislis
- Ecoles de Moernach, Koestlach et Durmenach vers le périscolaire de Liebsdorf

Un certain nombre de trajets sont également effectués en minibus conduits par les animateurs, des écoles vers les périscolaires.

Enfin, lors des temps extrascolaires, des sorties sont fréquemment organisées et sont réalisées par les transporteurs du territoire dans le cadre d'un marché.

LES ACTIVITES

LES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les périscolaires de la CCS proposent aux enfants tous les soirs des animations à thème, de l'aide aux devoirs et des activités libres. Ces activités sont proposées selon des thèmes, les saisons et les fêtes calendaires. L'année est marquée par des moments plus festifs (fêtes de Noël, carnaval, Saint Nicolas) où sont parfois conviés les parents.

Certaines équipes mettent en place des projets d'activité sur l'année scolaire et travaillent de façon approfondie sur les objectifs pédagogiques de ces animations.

Quelques projets d'animations des années scolaire 2018-2019 et 2019-2020

➪Les collectes solidaires du périscolaire à Liebsdorf :

Dans le but de faire découvrir aux enfants les notions d'implications associatives solidaires, d'éco-citoyenneté, les équipes pédagogiques ont élaboré un programme autour de la collecte de recyclage et de réutilisation.

➪ Les goûters du péri :

Dans plusieurs périscolaires, le temps du goûter prend une dimension festive à certains moments de l'année. Ainsi, au périscolaire de Jettingen, par exemple, vous pouvez assister à une « Gauffres-party », une « crêpes-party » ou au goûter alsacien de l'automne (lard et noix).

➪Les animations thématiques :

Les équipes d'animations préparent régulièrement des animations spéciales qui ponctuent l'année : Soirée Karaoké, « FraicheurParty » (jeux d'eau en été), Escape Game de Noël, etc.

Les soirées papa-maman des périscolaires à Emlingen, Jettingen et Willer

Autour des fêtes des mères puis des pères, les équipes d'animation imaginent une soirée exclusive maman/enfant ou papa/enfant. En 2019 :

- Soirée initiation à la Country (avec la participation d'Alysé Dance) pour la fête des mères de Jettingen ;

- Ballade et feu de camps pour la fête des pères de Jettingen ;

- Atelier CupCake pour la fête des mères de Willer.

La soirée familiale des périscolaires à Steinsoultz et Muespach

Le temps d'une soirée, les équipes et les enfants des périscolaires proposent un moment convivial avec collation et une soirée spectacle à l'attention des familles qui est toujours très appréciée.

Le spectacle de fin d'année au périscolaire à Illfurth

Les équipes et les enfants ont créé et présenté « L'Ill merveilleuse », un spectacle suivi d'un moment de convivialité à destination des familles en fin d'année scolaire.

La boum des CM2 : au périscolaire à Illfurth, il est de tradition de finir l'année scolaire entre enfant avec un moment de fête (boum, visionnage de photos....) à l'attention des élèves qui quittent l'école élémentaire (et par conséquence le périscolaire !).

Les repas spéciaux

Bien que l'organisation d'évènements sur le temps de midi soit plus contraint par le temps, certains établissements apprécient de proposer des repas à thème en collaboration avec le traiteur : raclette-party, etc.

Petite enfance
enfance et
jeunesse

LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Les mercredis

Aux 4 accueils ouverts en 2018/2019 (Aspach, Emlingen, Hochstatt et Steinsoultz), le périscolaire àFislis s'est ajouté à la rentrée 2019.

Les 5 accueils proposent des activités à thème et élaborent conjointement un planning d'activités.

Quelques exemples des activités proposées le mercredi

➪ Les Journées «Inter-Péri»

Dans la mesure du possible, les équipes du mercredi se retrouvent régulièrement pour des journées communes organisées tour à tour par un des accueils. Cette année, les principales rencontres ont été :

- ➪ Mercredi 6 mars : spectacle de Magie à Hochstatt
- ➪ Mercredi 3 avril : chasse aux œufs à Willer
- ➪ 5 juin : sortie Maison de la Nature à Altenach
- ➪ 4 décembre : Spectacle de Noël à Steinsoultz avec visite du St Nicolas

Les vacances scolaires

Les ouvertures durant les vacances scolaires se font en alternance dans les 10 centres de la CCS en veillant à ce que l'ensemble du territoire soit couvert par une offre d'accueil. Les familles ont donc accès aux centres qu'ils souhaitent : centre à proximité de chez eux, centre proche du lieu de travail ou autres critères.

Chaque directeur de session travaille avec son équipe sur un thème afin de plonger les enfants dans un nouvel univers. Et chaque centre a des objectifs à atteindre pour chaque session ; objectifs inscrits dans chaque projet pédagogique.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants à la semaine, à la journée ou à la ½ journée selon leurs besoins. Certains s'inscrivent au centre car c'est pour eux un moyen de garde mais d'autres s'inscrivent pour les activités à thème qui y sont proposées.

Cette année, une attention particulière a été portée au public des 9-12 ans. Le fonctionnement de l'accueil de loisirs n'est pas forcement adapté à ces « grands » qui aspirent à plus d'autonomie. De plus, ce public doit être fidélisé vers le service Jeunesse qui les accueillera après leur passage au collège.

Des activités « Passerelle » ont donc été organisées en partenariat avec le service Jeunesse afin de mêler les « grands » des péris et les plus jeunes de la jeunesse.

Petite enfance enfance et jeunesse

LES PROJETS

LES ACTIONS DE FORMATION

Cette année, des actions de formation à l'ensemble du personnel ont été mises en place. Une grande partie des agents du service a pu y participer.

- Formation Premier Secours
- Formation à l'entretien professionnel
- Droits et devoirs, etc.

L'ÉLABORATION DU PLAN DE MAITRISE SANITAIRE (PMS)

Dans ce cadre, l'année 2019 a vu l'élaboration d'un projet de professionnalisation des équipes.

Un travail a été entrepris pour l'élaboration du PMS des services Enfance et Jeunesse répondant aux normes d'hygiène nécessaires pour le service de restauration et l'hygiène des locaux. Un consultant en Hygiène et Sécurité a accompagné les agents sur ce projet qui s'est déroulé en plusieurs phases :

- État des lieux et des pratiques
- Formation HACCP
- Rédaction du Plan de Maitrise Sanitaire
- Adaptation du Plan à chaque établissement,
- Uniformisation des Process et des produits d'entretien
- Suivi, réactualisation du plan et formation des nouveaux agents.

Petite enfance enfance et jeunesse

Dans le cadre de sa compétence, la Communauté de Communes Sundgau assure la gestion directe du Service Jeunesse.

LOCAUX D'ACCUEILS UTILISES POUR LES ACTIVITES JEUNESSE

Le service Jeunesse dispose d'un espace jeunesse à Illfurth. Ce local spécifiquement dédié au public ados se compose d'un espace de vie de 60 m² comprenant un coin cuisine, un coin détente, des tables d'activité et un espace bureau. Il est équipé de sanitaires et d'un petit local de rangement. À l'extérieur, une cour est mise à disposition par la commune d'Illfurth.

Toutefois, compte tenu de la surface réduite du local, de nombreuses activités organisées par le service Jeunesse ont lieu à l'extérieur. Certaines activités sont également organisées dans les locaux des centres de loisirs gérés directement par la CCS, au gymnase intercommunal à Ferrette ainsi que dans des salles polyvalentes mises à disposition par les communes.

Petite enfance enfance et jeunesse

LE PUBLIC

En 2019, **689 jeunes ont participé aux activités jeunesse** (54% de garçons et 46% de filles). La majorité des jeunes sont âgés de 11 à 15 ans (42%). Les 8-11 ans représentent 38% des jeunes et les plus de 15 ans 4%. 16% du public accueilli a moins de 8 ans. Ces enfants sont ceux ayant fréquenté les stages associatifs dans le cadre des partenariats mis en place durant l'été. 86% des jeunes inscrits résident dans l'une des communes de la CCS et dans les 14% restants, la plupart sont des jeunes qui fréquentent les activités lorsqu'ils sont chez leurs grands-parents durant les vacances.

Le public cible concerne les pré-ados (à partir de 8 ans) et ados (à partir de 12 ans). Le service Jeunesse a en effet pour mission de développer les projets en direction des plus grands, enfants et jeunes qui ne trouvent plus leur place dans le cadre des accueils de loisirs ou qui souhaitent découvrir de nouvelles activités (animations sportives, séjours, camps itinérants, etc.).

Des journées-évènements (la Color Fun, la Fête du Jeu, etc.) ont également été organisées durant l'année à l'attention des familles. En 2019, la 4e Fête du Jeu qui s'est déroulée le samedi 23 novembre à Wittersdorf a ainsi rassemblé plus de 900 personnes (enfants, parents et grands-parents).

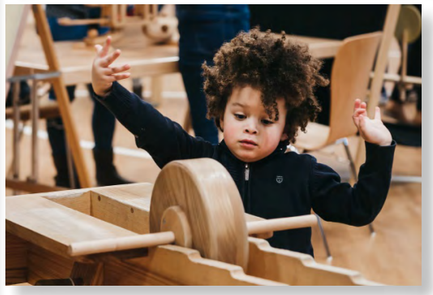

En 2019, on compte **18 278 heures d'accueil enfants et jeunes contre 13 289 en 2018** et 4 150 en 2017. Les fréquentations sont de plus en plus importantes, notamment en ce qui concerne le public ados, public pour lequel la demande est de plus en plus importante.

Petite enfance enfance et jeunesse

LES PARTENARIATS

AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES

Le service Jeunesse organise différentes activités durant les mois d'été sous forme de stages à la semaine en partenariat avec une vingtaine d'associations socioculturelles et sportives situées sur le territoire de la CCS : l'AAPPMA de Froeningen, l'Association pour la Pêche du Haut-Sundgau, l'Association de Natation du Secteur d'Illfurth (ANSI), les Arts Martiaux d'Illfurth (AMI), le Club de Basket d'Illfurth, l'Ecole de Musique de Hochstatt, la MJC de Spechbach, le FC Illfurth, le Tennis Club d'Illfurth (TCI), le centre équestre de Knoeringue et l'Association l'Ill aux Loisirs de Fislis.

AVEC DES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS

Différentes activités sont également organisées avec l'aide de prestataires extérieurs : Base de Loisirs du Malsaucy, Caksis (canoë), ProSport Extrem (paintball), le centre équestre d'Aspach-le-Haut, le Parc des Eaux Vives de Huningue, Vue d'en Haut (escalade), Verticales Vosges (canyoning), ainsi que divers artistes et intermittents du spectacle.

Les activités

Le service Jeunesse propose de nombreuses activités adaptées au public des pré-ados à partir de 8 ans et des ados à partir de 12 ans. Ces activités organisées durant les périodes de vacances scolaires répondent à la demande des jeunes et des familles. Elles se déroulent à la journée, à la demi-journée ou sous forme de stages à la semaine. Des séjours courts sont également organisés plusieurs fois dans l'année et notamment durant les vacances d'été.

Les activités à la carte proposées sont très diversifiées, activités sportives (équitation, paintball, escalade, kayak, VTT, etc.), de découverte (cuisine, art plastique, cirque, magie, danse ...) ou de loisirs (parcs d'attractions, parcs aquatiques, etc.).

Enfin en 2019, un séjour « Aventure » pour les 9-13 ans a été organisé dans les Vosges, un séjour à Londres pour les 15-17 ans ainsi que trois stages de Survie Koh-Lanta pour les 8-12 ans et un stage « Survivor » pour les plus grands.

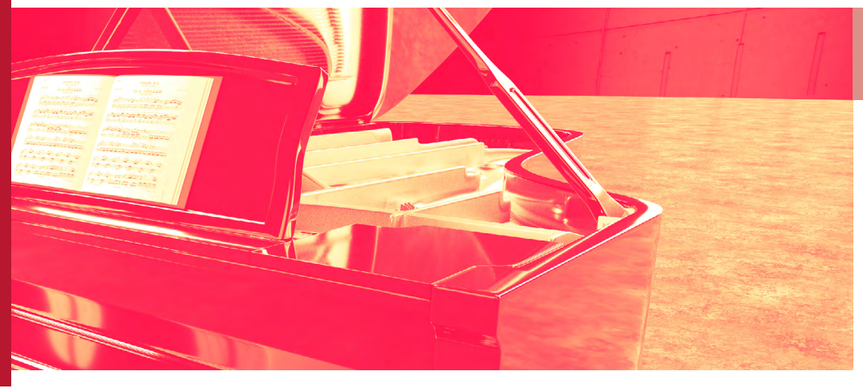

LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles ont permis de conforter les directions engagées lors de la prise de compétence culture au 1er janvier 2019 sur l'ensemble du territoire par :

- La diffusion de spectacles vivants pour la jeunesse mais aussi pour tous les publics ;
- L'organisation de rencontres avec les acteurs culturels locaux;
- La définition de la culture comme vecteur d'évènement inclusif (transversalité des services à la population de la CCS) ;
- La préfiguration d'un programme de médiation et/ou d'action culturelle avec les partenaires institutionnels locaux (Médiathèque départementale d'Altkirch, Halle au Blé d'Altkirch, Crac).

SPECTACLES EN DIRECTION DES SCOLAIRES DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES

4 spectacles par 4 compagnies différentes ont été proposés aux 2 700 enfants de la CCS dans la salle de la Halle au Blé d'Altkirch en collaboration étroite avec la Ville d'Altkirch et l'Education Nationale.

Compagnies :

- Entre deux rives – spectacle « Dans ma tête » les 28 et 29 janvier,
- En passant par la montagne – spectacle « Au sommet le vent m'a dit » les 5, 7, 8 mars,
- Les Compagnons de pierre MENARD – spectacle « Goupil » les 25 et 26 mars,
- The Wolf under the moon – concert (épopée pop, médiévale et fluo) les 17 et 18 janvier

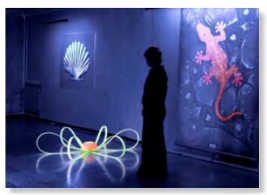

EVÈNEMENT « COMCOM SUNDGAU EN FÊTE »

Les 28 et 29 juin, une programmation culturelle lors d'un évènement organisé par le pôle Attractivité, a été vecteur de médiation et de transversalité. Ces deux jours ont permis l'organisation de rendez-vous (conférences, ateliers) autour de la thématique environnementale (dans le cadre de la réalisation du Plan Climat) mais aussi de l'économie et de la culture.

Culture

Entreprendre · Do it yourself · Nature merveilleuse · Climat et energie

Une réussite pour une première organisée dans l'enceinte de la CCS (Quartier Plessier).

- Cinéma de plein-air (film sur la thématique environnementale),
- Spectacles pour la jeunesse,
- Concert (Pique-nique musical),
- Balades contées,
- Audition des élèves des écoles de musique (Altkirch, Ferrette, Hochstatt)

ARTISTES présents les 28 et 29 juin 2019
Eric Theiller Quartet - (Jazz Lounge)
Fleco Loeffler et Zaïti Laffertin - Jazz Manouche/ Musette
JaLou'Zic - Duo accordéon musique Traditionnelle
Anne HENGY – Conteuse
Les contes de NANA – spectacle théâtral en musique
Rebecca SCHMITT – Plasticienne
Harmonie de HOCHSTATT
Cinéma de Plein-air par Ciné 68 et « Le Lait Noir » de Daniel ZIEGLER (participation du réalisateur)

LA RENCONTRE POT'ARTS 2019 (18ème ÉDITION)

(entrées : 680 (concert) + 400 (cirque))

Pour la troisième fois, le concert d'ouverture a eu lieu dans la salle de la Halle au Blé d'Altkirch. Le point d'accroche de la rencontre s'est porté sur un hommage à Michel Petrucciani et Stéphane Grappelli. La programmation a été composée de concerts, cirque et spectacle d'humour, chaque soir mêlant artistes amateurs et professionnels.

La partie conviviale est toujours prise en main par un collectif d'associations culturelles locales.

France 3 a fait l'honneur de lancer « en direct » la rencontre Pot' Arts le 6 septembre avec la soirée d'Hommage à Michel Petrucciani.

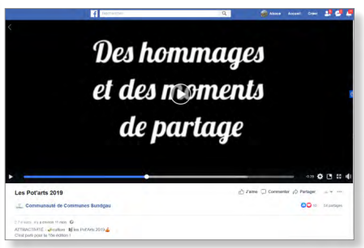

LES RENCONTRES AVEC LES ACTEURS CULTURELS LOCAUX ET INSTITUTIONNELS

Deux rencontres en juin et décembre ont permis de prendre contact avec les différents acteurs culturels du territoire. Sont venus à ces rencontres des troupes de théâtre amateur, des chorales, des artistes plasticiens, musiciens, des associations organisatrices d'évènements. Elles ont pu exprimer leurs souhaits tant matériels que financiers.

Ces rencontres ont surtout permis de mieux se connaitre sur le territoire.

LECTURE PUBLIQUE

Dans le cadre de sa compétence culturelle et notamment son implication dans la lecture publique, la CCS soutient la médiathèque Départementale du Sundgau en participant à son fonctionnement à hauteur de 190 000 €. Elle gère également directement la médiathèque intercommunale à Wittersdorf.

Par ailleurs, une réflexion a été entamée en 2019 sur la réhabilitation du siège de l'ex communauté de communes du Jura Alsacien en médiathèque permettant ainsi de couvrir le sud du territoire avec un équipement culturel. Les services de la CCS en partenariat avec les services départementaux de lecture publique ont ainsi visité 3 médiathèques haut-rhinoises afin d'appréhender les enjeux d'un aménagement de ce type.

GESTION DE LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La médiathèque intercommunale située à Wittersdorf occupe le 1er étage de la salle polyvalente. Elle accueille le public 16h / semaine.

Les lecteurs sont principalement originaires de Wittersdorf et d'Emlingen.

La médiathèque compte 197 inscrits en 2019 dont 168 abonnements en cours de validité pour 6615 prêts (dont 5 215 livres, 369 DVD, 249 jeux et 282 périodiques).

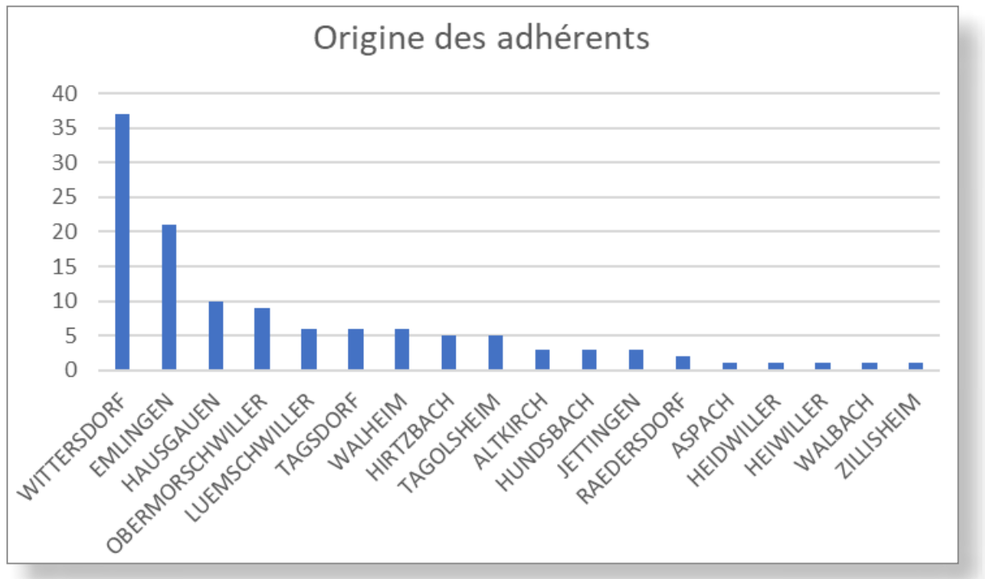

Culture

ANIMATIONS

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année touchant à la fois le public adulte et les jeunes :

- Le spectacle de marionnettes « La petite poule qui voulait voir la mer » a été présenté le 12 avril 2019,
- Spectacle à destination du jeune public lors de l'événement au quartier Plessier,
- Ateliers créatifs : 28/29 juin au quartier Plessier / 12/13 octobre lors de l'événement VERGER / création de décorations pour Noël les 11 et 18 décembre pour les jeunes et les 13 et 20 décembre pour les adultes.

Animations avec les écoles :

La médiathèque a également proposé des animations pour les écoles proches (Wittersdorf / Emlingen / Tagsdorf).

Animations avec le RAM :

Une fois par mois, un accueil des 0-3 ans, accompagnés de leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles est organisé pour un temps d'éveil à la lecture et au jeu. En 2019, le RAM - Hirsingue a participé à ces animations.

Tourisme

PRISE DE COMPÉTENCE « PROMOTION DU TOURISME »

Depuis le 1er janvier 2019, **la compétence «Promotion du Tourisme»** exercée jusqu'alors par le PETR du Sundgau, a été transférée aux communautés de communes Sundgau et Sud Alsace Largue. Faisant partie intégrante de la compétence développement économique, les 2 communautés sont garants de :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité touristique
- la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Un comité de pilotage regroupant des représentants des deux communautés de communes et du PETR a été mis en place afin de définir **la politique de développement touristique et les objectifs de l'Office de Tourisme**.

La 1ère rencontre des membres du comité de pilotage tourisme a eu lieu le 20 mai 2019 où il a été identifié que l'attractivité et l'image du Sundgau devaient être développées en priorité.

En conséquence, les 12 et 26 novembre 2019, des rencontres en présence de professionnels du tourisme, élus et techniciens territoriaux ont été organisées afin de mener une réflexion approfondie sur la place du tourisme dans le Sundgau.

Un diagnostic précis sur l'activité du tourisme dans le Sundgau a dans un premier temps été présenté. Un travail participatif a ensuite été mené avec l'ensemble des acteurs du tourisme pour **définir les axes de développement touristiques**.

Les thématiques suivantes ont été traitées :

- Quel public attirer dans le Sundgau ?
- Comment se faire connaitre ?
- Le tourisme durable et responsable
- Le tourisme d'itinérance douce
- Le tourisme patrimonial et culturel

TAXE DE SÉJOUR

Suite au transfert de la compétence « Promotion du Tourisme » au 1er janvier 2019, il revient à la Communauté de Communes d'instituer et de déterminer la taxe de séjour selon les principes tarifaires de perception de la taxe (à partir de la fréquentation réelle des établissements concernés et en fonction de la classe de l'hébergement).

Le produit de cette taxe est entièrement reversé à l'Office du Tourisme Intercommunautaire du Sundgau afin de financer les missions de promotion du tourisme sur le territoire.

Une plateforme numérique servant aux déclarations et au paiement de la taxe a été mise en place.

Le montant de la taxe de séjour perçue en 2019 sur la base des déclaration de 2018, s'élève à 30 599,09 €. Cette somme a entièrement été reversée à l'Office de Tourisme. Un montant de 3 059,91 € a été versé au Conseil Départemental, au titre de sa taxe additionnelle.

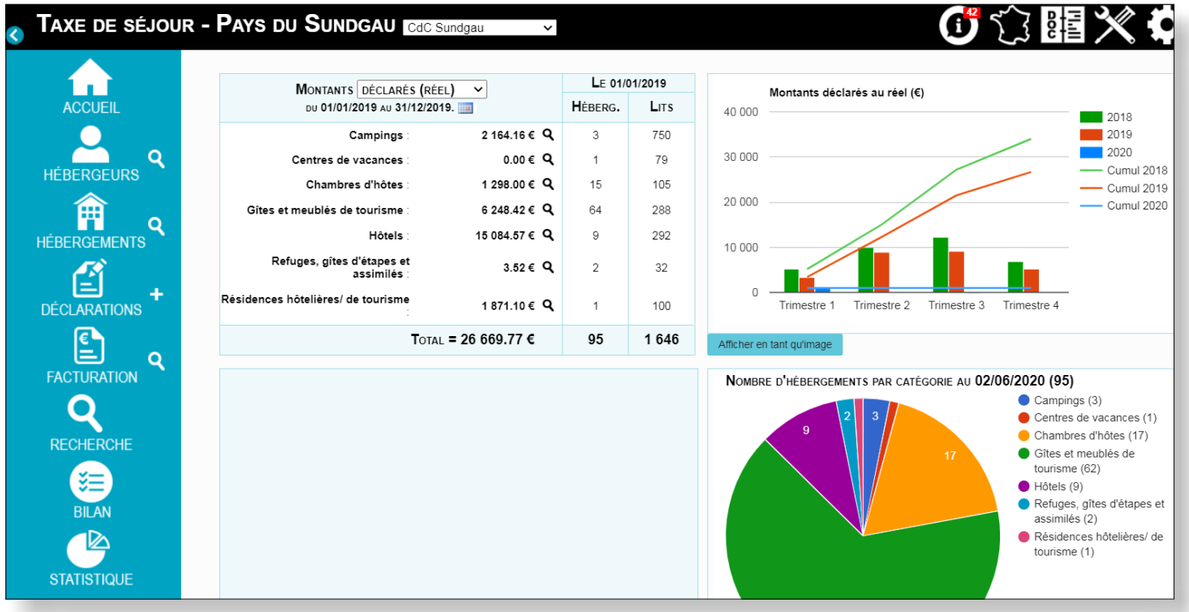

TOURISME FLUVESTRE

La CCS a participé à une étude sur le développement touristique fluvestre le long du canal RHIN RHONE portée par VNF et en partenariat avec les collectivités de Mulhouse à Belfort. L'objectif de cette étude étant de trouver une identité commune et de développer des projets cohérents.

TROIS PAYS À VÉLO

En partenariat avec l'Eurodistrict Trinational de Bale, le volet communication de ce projet a été travaillé afin de mettre en avant ces circuits de vélos transfrontaliers. Un prestataire a été choisi pour la réalisation de panneaux de balisage sur le territoire de la CCS.

FOLIFLORE

La CCS a versé 2 000 € à l'Office du Tourisme et a ainsi participé à la 19ème édition des Foliflores consacrée à la mise en valeur des vergers sundgauviens.

Eau potable

L'année 2019 est marquée par **la prise de la compétence eau potable au 1er janvier** sur l'ensemble du territoire en raison de l'harmonisation des compétences de la Communauté de Communes.

Cette compétence n'est pas appliquée de la même façon au niveau du territoire et cette gestion se répartit de la façon suivante :

- Altkirch et Carspach sont en délégation de service public via un contrat attribué à *VEOLIA* et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2023,
- Hochstatt, Froeningen, Heidwiller, Illfurth, Aspach adhéraient au niveau communal au *Syndicat d'eau potable d'Heimsbrunn et Environs*. La représentation est donc intercommunale depuis le transfert de compétence,
- La compétence est exercée en régie par le service de la CCS pour les 57 autres communes

Quant au réseau, les données détaillées concernent le territoire géré en régie. Les données des communes gérées en DSP sont détaillées dans les rapports annuels du délégataire.

AU NIVEAU DE LA QUANTITÉ

- Volume d'eau acheté : **592 165** m3
- Volume d'eau prélevé : **1 700 000** m3
- Volume d'eau vendu : **1 558 171** m^3 dont 36 115 m^3 à la Suisse + **32** m^3 à la commune de Knoeringue

La différence provient des volumes de consommation autorisés tels que les arrosages de fleurs, les nettoyages de réservoirs, purge de réseaux, curage de réseaux, nettoyage des tabourets siphons, contrôle des poteaux d'incendie, utilisation des poteaux incendie en cas de sinistre (coulées de boues, incendie, etc.), bâtiments publics raccordés sans compteurs, sous comptage de certains compteurs, déconnexion de station de pompage en cas de turbidité de l'eau (volume comptabilisé dans l'eau prélevée), fontaines raccordées sur le réseau.

A ces volumes autorisés, il faut ajouter les volumes consommés non autorisés tels que les débits de fuites, les fuites, les prélèvements d'eau par des entreprises ou particuliers sur poteaux d'incendie. Ces pertes sont estimées à 100 000 m3 pour l'année 2019.

Le rendement de réseau moyen du territoire géré est de 72.2 %. Ce chiffre est évalué pour l'ensemble du territoire géré en régie par la CCS apparentant le territoire à une seule unité de distribution (UDI).

Pour l'année 2019, un montant de 486 900 € HT a été dépensé pour la détection, la réparation et la gestion des fuites sur réseaux et branchements.

Eau potable

AU NIVEAU DE LA QUALITÉ

Le transfert de compétence a augmenté le nombre de captages classés Grenelle et gérés par la *Mission Eau*. Les captages de Hirsingue, Tagolsheim et Spechbach ont été ajoutés.

En parallèle, la convention dites « ERMES » (convention de partenariat pour la mise en place de contrats de solutions territoriales en faveur de la qualité de la nappe d'Alsace et des aquifères du Sundgau) a été signée et les premiers COPIL ont eu lieu pour le démarrage des actions à mener à l'échelle des captages prioritaires.

Les actions de la Mission Eau ont continué en 2019 en y ajoutant l'ensemble des dossiers issus du transfert de compétence et concernant les captages :

- Mise en place de clôtures dans le cadre des déclarations d'utilité publique
- Études de vulnérabilité
- Études pour la réouverture de captage

Le territoire a besoin d'acheter de l'eau à des partenaires voisins pour pallier les manques en période estivale mais aussi pour pallier les soucis de qualité.

Les analyses règlementaires réalisées tout au long de l'année sur la base d'un programme fixé par arrêté préfectoral **n'ont pas présenté de non-conformités ayant entrainé une restriction de consommation**. Certaines ont été déclarées non conformes pour un taux trop élevé en bactérie en raison de l'absence de chlore dans le réseau. Il s'agit de zones sensibles difficile à chlorer (les hameaux isolés par exemple). Des études pour une chloration via des systèmes autonomes non dépendants d'électricité sont en cours.

LES INVESTISSEMENTS

TRAVAUX REALISES	ESTIMATIF
Achat compteurs, loggers et vannes et autres matériels	108 000.00 € HT
Achat de terrain dans zone de captage	16 700.00 €
Etudes captages et plans	22 500.00 € HT
Travaux sur réservoirs et captages	48 000.00 € H
Renouvellement de conduites ou extensions	245 300.00 € HT

Assainissement

L'année 2019 est marquée par **la prise de la compétence de l'assainissement collectif et non collectif** au 1er janvier sur l'ensemble du territoire en raison de l'harmonisation des compétences facultatives des statuts de la Communauté de Communes.

La CCS exerce en régie la compétence sur les communes et syndicats ayant transférés la compétence.

Stations d'épuration : les stations de traitement évoquées sont les stations gérées en régie. Les stations gérées en DSP ou en prestation de service font l'objet de rapport des délégataires.

Les manuels d'autosurveillance sont en cours de renouvellement et d'adaptation au modèle national sur l'ensemble du territoire quel que soit le mode de gestion du réseau et des usines.

STATION	BISEL	LEVONCOURT	LIEBSDORF	RIESPACH	LUTTER RAEDERSDORF	DURLINSDORF
Type	rhyzosphère	rhyzosphère	rhyzosphère	rhyzosphère	rhyzosphère	rhyzosphère
Nbre EqH	750 EqH	270 EqH	350	900	970	-
Age	2015	2011	2009	2010	2009	-
Débit réf	329 m3/j	128 m3/j	96 m3/j	247 m3/j	450 m3/j	
DBO5	45 kg/j	16,2 Kg/j	30,4 Kg/j	54 Kg/j	48,5 Kg/j	
File eau	3 filtres primaires + 4 casiers secondaires	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	3 casiers primaires + 3 casiers secondaires	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	
File boue	/	/	/	/	/	
ZRV / noue	ok	ok	ok	ok	ok	
Rejet	Largitzenbach	Largue	Liebsdorfergraben	Geischbach	Birquelé	
MAS						
Autosurveillance	12/an	12/an	12/an	12/an	12/an	12/an
Réseau	60% unitaire	90% unitaire	90% unitaire	50% unitaire	50% unitaire (RAED uni + LUTT sep)	
DO	7	3	6	10	16	
PR	2	0	0	1	0	
Bassin pollution / Trop plein	0	0	0	0	2	
Nbre EqH raccordés	580	245	335	630	750	

Assainissement

STATION	FELDBACH	KOESTLACH	MOERNACH	FERRETTE VIEUX FERRETTE	FISLIS-BETTLACH OLTINGUE LINSDORF	LUTTER
Type	rhyzosphère	rhyzosphère	rhyzosphère	step boues activées avec traitement des boues sur rhyzosphère	step boues activées avec traitement des boues sur rhyzosphère	boues activées
Nbre EqH	520	400	675	2300	2 110	9800
Age	2007	2011	2011	2007	2015	2011
Débit réf	446 m3/j	221 m3/j	475 m3/j	1440 m3/j	1495 m3/j	4390 m3/j
DBO5	31,2 Kg/j	19,7 Kg/j	40,5 Kg/j	194 Kg/j	191 Kg/j	810 Kg/j
File eau	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	3 casiers primaires + 2 casiers secondaires	boues activées	boues activées	boues activées
File boue	/	/	/	rhizosphère	rhizosphère	extraction - compostage agricole
ZRV / noue	-	ok	ok	/	ok	/
Rejet	Feldbach	Muehlbach	Maettlingraben	Luppach	III	III
MAS				ok en cours de rédaction sur la base du modèle national	ok en cours de rédaction sur la base du modèle national	ok
Autosurveillance	12/an	12/an	12/an	12/an	12/an	12/an
Réseau	unitaire	80% unitaire	unitaire	unitaire	unitaire	50% unitaire
DO	0	5	7	13	13	1
PR	2	1	0	2	2	11
Bassin pollution / Trop plein	2	0	2	1	4	2
Nbre EqH raccordés	350	368	690	1580	1690	5000

Les rhizosphères font l'objet de visites mensuelles par l'équipe du SATESE rattachée au Conseil Départemental du Haut-Rhin. A l'occasion de ces visites, les bilans 24h sont réalisés et le niveau de boue est vérifié. Pour l'année 2019, aucune rhizosphère ne nécessite de curage préconisé à l'issue de 10 ans de fonctionnement.

Les réseaux sont en majorité unitaires et peu de postes sont auto surveillés n'ayant pas le niveau de collecte nécessaire à savoir 2 000 EqH, excepté sur le réseau desservant la station d'épuration de Fislis.

Assainissement

LE FONCTIONNEMENT

TRAVAUX REALISES	DEPENSES
Prestation de service pour l'exploitation des steps et des ouvrages équipant le réseau d'assainissement	340 000 €
Exploitation steps Ferrette – Vieux Ferrette + Fislis	17 000 €
Transport et traitement des boues de stations d'épuration	84 400 €
autosurveillance	31 100 €
Contrôles diagnostic en cas de mutation immobilière	30 150 €
Réparations sur réseaux et step	40 000 €
Curage des réseaux	46 800 €

LES INVESTISSEMENTS

Les zonages assainissement des secteurs Ill et Gersbach et Altkirch sont élaborés et les enquêtes publiques seront organisées courant 2020 conjointement afin de les intégrer dans les documents d'urbanisme correspondants.

Les études se poursuivent notamment pour le raccordement de Ruederbach, Henflingen Bettendorf et Heimersdorf. Il est envisagé de raccorder les 4 communes au réseau de Hirsingue afin d'alimenter la station d'épuration d'Altkirch.

Les numérisations de plans sont en cours, communes par communes, en fonction des données existantes actuellement.

TRAVAUX REALISES	DEPENSES
Réhabilitation des réseaux	154 300 €
Bassin d'orage rue de l'Industrie à Tagolsheim	370 000 €
Travaux réseaux	66 120 €
Travaux d'assainissement à Berentzwiller	107 300 €
Travaux d'assainissement réseaux + step à Durlinsdorf	205 000 €
Matériel fonctionnement	16 700 €
Matériel investissement	75 000 €

Urbanisme

PLANIFICATION URBAINE

STRATÉGIE DEPUIS LA CRÉATION DE LA CCS

Au 1er janvier 2017, date à laquelle la CCS a été créée, la compétence urbanisme a été transférée à la CCS.

Le territoire comptait alors 31 documents d'urbanisme en vigueur qui concernent 42 communes (ou périmètres d'anciennes communes suite aux fusions de communes ayant eu lieu au 1er janvier 2016) alors que le règlement national d'urbanisme s'applique sur 25 communes (voir détail schéma ci-dessous).

Selon la loi Egalité & Citoyenneté et l'article L153-9 du code de l'urbanisme, plusieurs options s'offraient à la CCS concernant les procédures d'urbanisme en cours après la fusion des cinq anciennes intercommunalités le 1er janvier 2017. La CCS avait fait les choix suivant :

- poursuivre les procédures communales seulement si elles étaient prêtes à être arrêtées ou sur le point de l'être (délibération à prendre) avec l'accord de la commune,
- poursuivre les PLUi d'Altkirch, d'Ill et Gersbach et du Secteur d'Illfurth engagés avant la fusion en les approuvant avant le 31 décembre 2019 car au 1er janvier 2020, les POS communaux et intercommunaux deviendront caducs et les communes concernées (Altkirch, Aspach, Carspach, Hirtzbach, Hirsingue et Durmenach) devront appliquer le RNU si le PLU(i) en cours d'élaboration n'est pas approuvé,
- prescrire le PLUi de la CCS en 2020 une fois que les procédures en cours seront approuvées :

> Néanmoins en pratique, il a été nécessaire de débattre à nouveau de plusieurs projets d'aménagement et de développement durables (PADD) en 2018.

Documents d'urbanisme en vigueur au 1er janvier 2017

Précision du schéma ci-dessous : la commune d'Illtal est née le 1er janvier 2016 de la fusion des communes de Henflingen, Grenztingen et Oberdorf : le territoire d'Henflingen est en carte communale, le territoire de Grentzingen est en RNU et le territoire d'Oberdorf possède un PLU.

Documents d'urbanisme en vigueur (septembre 2017)

- 1 plan local d'urbanisme intercommunal
- 15 plans locaux d'urbanisme communal
- 1 plan d'occupation du sol intercommunal
- 2 plans d'occupation du sol communal
- 12 cartes communales
- 25 règlements nationaux d'urbanisme

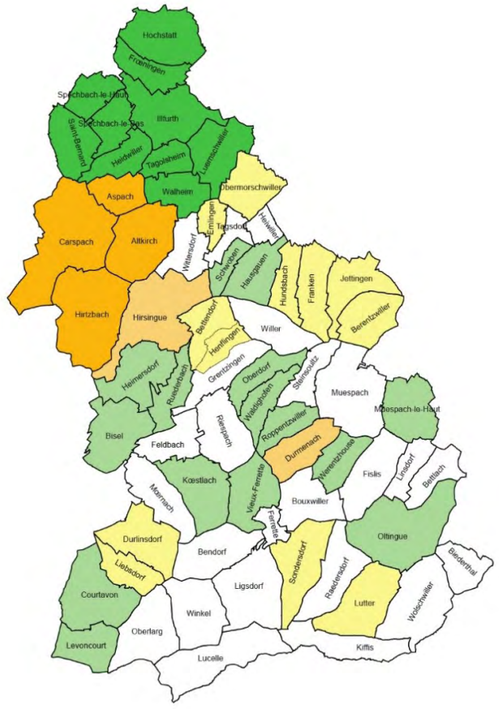

Procédures d'urbanisme et perspectives

En 2019, 11 procédures d'urbanisme étaient en cours sur le territoire de la CCS. Elles sont listées dans le tableau ci-dessous.

Procédures concernant des documents d'urbanisme d'anciennes intercommunalités (5)	Procédures concernant des documents d'urbanisme communales (9)
Elaboration du PLUi d'Altkirch Elaboration du PLUi d'Ill et Gersbach Révision du PLUi du Secteur d'Illfurth Mise en compatibilité du PLUi du Secteur d'Illfurth	Révision du POS en PLU de Ferrette Révision du POS en PLU de Raedersdorf Révision du PLU de Vieux-Ferrette Elaboration du PLU de Tagsdorf Mise en compatibilité du PLU d'Oltingue Modification du PLU d'Oltingue Modification du PLU de Levoncourt

PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal
POS : plan d'occupation des sols

Le PLUi d'Altkirch a été approuvé le 12 décembre 2019 et est applicable depuis le 3 janvier 2020.

Le PLUi d'Ill et Gersbach a été arrêté le 21 mars 2019, l'enquête publique n'a pas encore eu lieu.

La mise en compatibilité pour déclaration de projet du PLUi du Secteur d'Illfurth afin de permettre la construction d'un accueil de loisirs (périscolaire et extrascolaire) sur le territoire de la commune de Spechbach a été approuvée le 26 septembre 2019 et est exécutoire depuis le 7 novembre 2019.

Le PLU de Wittersdorf a été annulé à la suite d'un jugement rendu par le Tribunal administratif de Strasbourg le 16 mai 2019.

Les autres procédures étaient dans des phases d'études.

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique permet aux intercommunalités de plus de 50 communes de réaliser des PLUi infracommunautaires. Ainsi, la communauté de communes devra réétudier sa stratégie pour les documents d'urbanisme de son territoire au regard de cette nouvelle possibilité.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Lors du Conseil communautaire du 23 février 2017, la CCS a institué le droit de préemption urbain simple et renforcé sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser des différents Plans d'Occupation des Sols et Plans Locaux d'Urbanisme en vigueur sur le territoire de la Communauté de Communes Sundgau et aux parcelles situées dans le périmètre de protection rapprochée de prélèvement d'eau situé sur les communes de Tagolsheim, Walheim et Luemschwiller.

À l'exception des zones d'activités économiques intercommunales, la CCS délègue ce droit de préemption à ses communes membres et au Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de Tagolsheim-Walheim-Luemschwiller.

Lors du Conseil communautaire du 22 juin 2017, la délibération du 23 février 2017 a été mise à jour en instaurant le droit de préemption urbain renforcé uniquement dans les communes concernées par le PLUi du Secteur d'Illfurth.

Le droit de préemption renforcé s'applique à la vente de lots d'une copropriété à usage d'habitation ou à usage professionnel, de parts d'une société civile immobilière ou d'immeubles bâtis pendant une période de 4 ans à compter de leur achèvement.

La communauté de communes n'a pas usé de son droit de préemption urbain en 2019.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

En 2019, la commune de Winkel a rejoint le service ADS de la CCS. En plus des communes déjà adhérentes, à savoir : les communes des anciennes communautés de communes du Secteur d'Illfurth et d'Altkirch, exceptée Hirtzbach, ainsi que Bettendorf, Durlinsdorf, Emlingen, Obermorschwiller, Ruederbach, Schwoben, Waldighoffen, Willer, et Wittersdorf, le service ADS compte 24 communes adhérentes en 2019. Près de 880 autorisations d'urbanisme ont été traitées (790 en 2018).

Sports

PISCINES

LES RIVES DE L'ILL A TAGOLSHEIM

Son fonctionnement

Après 4 ans d'ouverture, la piscine intercommunale « Les Rives de l'Ill » à TAGOLSHEIM continue à élargir son offre et à développer des nouvelles activités.

Fréquentation

- Nombre d'entrées pour l'année 2019 : **79 009 entrées** (83 648 en 2018 – 81 340 en 2017)
- Public seul : **29 966 entrées** (33 661 en 2018 – 32 336 en 2017)
- Activités : **19 436 entrées** (19 447 en 2018 – 19 296 en 2017)
- Scolaires : **19 730 entrées** (19 875 en 2018 – 21 249 en 2017)
- Club : **9 877 entrées** (10 665 en 2018 – 8 459 en 2017)

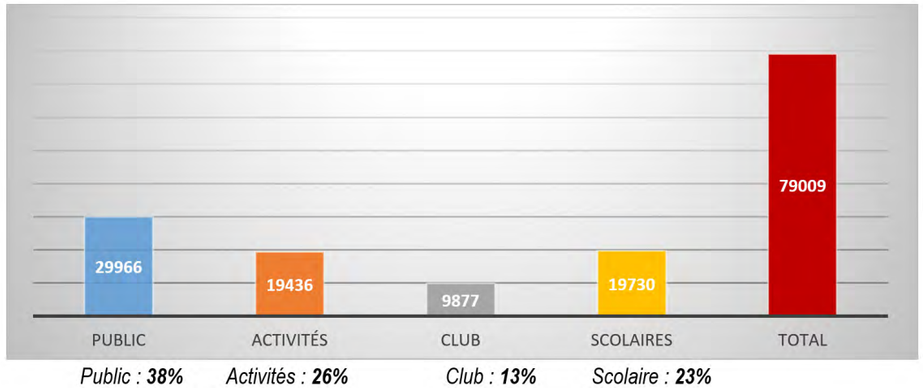

*Public : **38%*** *Activités : **26%*** *Club : **13%*** *Scolaire : **23%***

Bilan des recettes pour 2019

On peut noter une augmentation significative des recettes en 2019 notamment due au développement des activités phares telles que l'aqua-bike, l'école de natation, les BB-Nageurs qui se développent de façon exponentielle et à une augmentation de la fréquentation d'associations nouvelles (9 comptabilisées).

Pourtant, la fréquentation du public a légèrement chuté, en raison notamment de la réouverture après réhabilitation de la piscine à FERRETTE qui a récupéré sa clientèle.

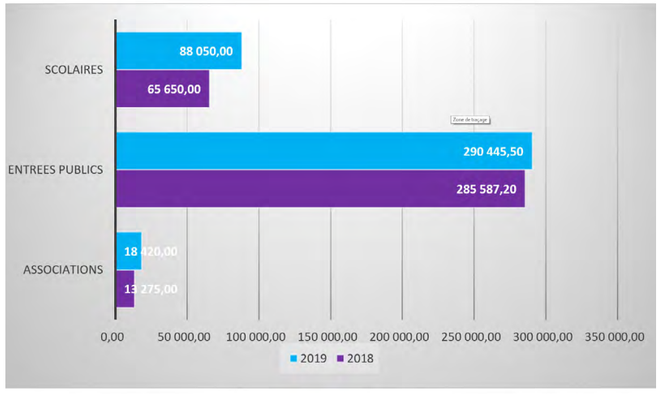

Sports

PISCINE DU JURA ALSACIEN À FERRETTE

Son fonctionnement

La piscine du « Jura Alsacien » réhabilitée est ouverte depuis le 3 septembre 2018.

Le bilan 2019 montre une large place faite au public et au développement important des activités telles que l'aquagym, l'aqua-bike et l'école de natation.

En revanche, la fréquentation des écoles et du collège reste timide.

Fréquentation

- Nombre d'entrées pour l'année 2019 : **48 063 entrées (48 557 en 2018)**
- Public seul : **23 126 entrées (25 500 en 2018)**
- Activités : **10 728 entrées (9 500 en 2018)**
- Scolaires : **14 209 entrées (13 557 en 2018)**

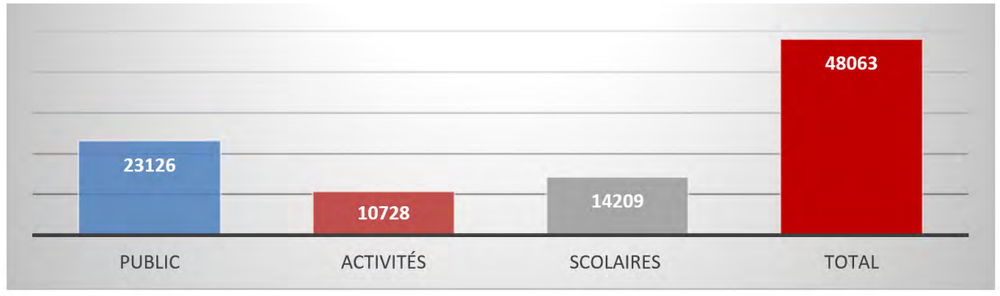

*Public : **48%*** *Activités : **22%*** *Scolaire : **30%***

Bilan des recettes pour 2019

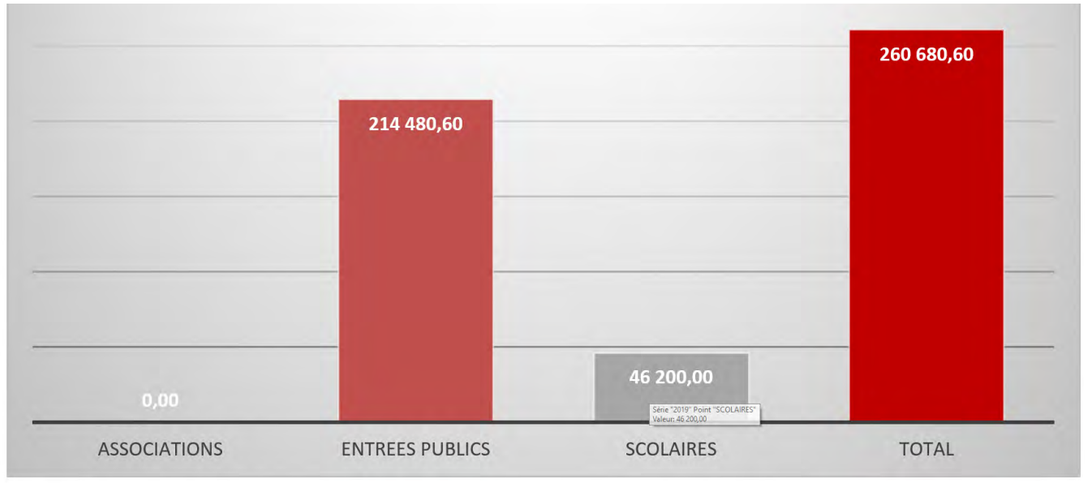

Sports

TENNIS CLUB À TAGOLSHEIM

Terrains de tennis extérieurs

La réhabilitation des deux courts de tennis extérieurs a pris fin en octobre 2018.

Le montant global pour la réhabilitation s'est élevé à 102 600 €.

Ces travaux ont été pris en charge intégralement par la CCS, à l'exception d'une subvention de 10 500 € que la FFT (Fédération Française de Tennis) a accordée au Club, et que le Club a reversé à la CCS.

L'inauguration des terrains s'est tenue en octobre 2019.

Terrains de tennis couverts

Suite à la présence récurrente d'infiltrations importantes lors des épisodes de pluie (et de neige) une étude-diagnostic a été rendue sur le bâtiment couvert des terrains de tennis.

Des travaux de reprise de charpente seront programmés.

GYMNASE À FERRETTE

Le gymnase intercommunal accueille tout au long de l'année les élèves du collège de FERRETTE. Il est utilisé plus de 40 heures par semaine, soit 1 200 heures par an, par les élèves du collège de FERRETTE originaires de 27 communes.

Parallèlement à cela, il est occupé par 11 associations sportives, toutes conventionnées avec la CCS.

Les tarifs actuellement appliqués aux associations sont de 15 €/heure pour la grande salle et de 10 €/heure pour la petite salle, et la gratuité pour créneaux jeunes de moins de 18 ans.

La salle est occupée gratuitement par les associations (créneaux jeunes) à raison de 1(heures/an.

De nombreux travaux ont été engagés cette année, notamment la sécurisation de la rue Alphonse JENN : avec un marquage et une signalétique adaptée pour l'accès au gymnase (marquage de places de parking PMR, panneaux d'interdiction de stationner pour faciliter notamment l'accès aux secours), mais également la réhabilitation du sol des gradins.

Des travaux d'accessibilité sont également prévus pour 2020 (travaux de mise aux normes).

Environnement

L'action environnementale de la CCS s'articule autour d'une TRIPLE volonté :

- ➪ Contribuer à la préservation et à l'amélioration du patrimoine naturel et paysager du territoire ;
- ➪ Inviter les habitants à prendre conscience de l'importance de la biodiversité et de la trame verte et bleue ;
- ➪ Ancrer localement la lutte contre le changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air, la transition énergétique et la résilience du territoire.

Cette action s'organise autour de plusieurs projets « CADRES» :

- ➪ Le plan de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN) animé localement selon des critères définis par le Conseil Départemental du Haut-Rhin, à l'initiative du dispositif ;
- ➪ Le projet « Objectif vergers » qui s'inscrit dans l'AMI Trame Verte et Bleue de la Région Grand Est ;
- ➪ Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

L'accompagnement des acteurs locaux dans le cadre du GERPLAN :

Outre les projets qu'elle porte directement, la CCS est la structure référente du GERPLAN sur son territoire et l'interlocutrice privilégiée du Conseil départemental. Selon un programme d'action voté annuellement par les élus, elle accompagne d'un point de vue technique et administratif les porteurs de projet du territoire (communes, associations, agriculteurs etc.). Parmi les projets de 2019, on peut noter : l'étude naturaliste et la plantation d'arbres et arbustes locaux sur une zone nature à Carspach, l'aménagement de l'ancien site du club de football de Tagolsheim en vergers et prés ouverts au public, la plantation de haies pour lutter contre l'érosion à Obermorschwiller ou la construction d'un local de vente et de transformation laitière à la ferme à Oltingue.

PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ

LE PROJET « OBJECTIF VERGERS »

Finalisation de la phase préparatoire du projet

Le dossier de demande de subvention présenté le 30 juin 2018 auprès des instances de la Région Grand Est a tout d'abord, pris du retard dans son instruction. Des améliorations ont été apportées afin que celui-ci puisse bien répondre aux différentes politiques menées par les financeurs publics. A cet effet, une demande au titre du programme de développement rural Alsace 2014-2020 (Feader) a été étudiée et des contacts ont été pris auprès du Département du Haut-Rhin afin que certaines actions puissent émarger au titre du Gerplan (Plan de Gestion de l'Espace rural et Périurbain)

Pour mémoire, **le projet de protection et de valorisation des vergers répond à différents enjeux pour le territoire**, à savoir :

- Maintenir un patrimoine commun et paysager, caractéristique du Sundgau,
- Préserver les coupures vertes et le cadre de vie urbain et périurbain que procurent les milieux ouverts (prairies et vergers),
- Maintenir les savoirs faire locaux entre culture et histoire autour des vergers,
- Connaître la biodiversité inféodée dans ces milieux ainsi que de leurs déplacements (corridors),
- Préserver et favoriser cette biodiversité notamment dans les zones dites de fragmentation ou sous pression foncière,
- Lutter contre l'érosion des sols et les coulées de boues.

Les premières actions programmées

Les ***3 grands objectifs*** du projet sont les suivants :

- identifier la sous-trame « vergers » du territoire ;
- créer, restaurer et valoriser le réseau écologique comprenant des vergers ;
- sensibiliser, coordonner et animer les acteurs du territoire à la préservation et à la valorisation des vergers. Le ***plan d'actions***, initialement présenté aux instances de la Région Grand Est, s'est ensuite affiné par la rencontre des **partenaires du projet** afin de détailler leurs interventions sur 2 ans sous-couvert de la formalisation de conventions d'objectif.

Odonat Grand Est : est au service de la connaissance et de la protection des espèces et des milieux naturels sur la Région Grand Est :

- *Réalisation d'un diagnostic de connectivité des vergers de la CCS* (Objectif I1A : Enrichir la connaissance écologique du territoire) Le diagnostic finalisé a été présenté au Comité Technique du projet du 29 janvier 2020 en présence des co-financeurs.

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Alsace : protège des espèces, préserve des espaces et mène des projets d'éducation et de sensibilisation à l'environnement :

- *Réalisation d'un inventaire des oiseaux des vergers* (Objectif I1A : Enrichir la connaissance écologique du territoire)

Maison de la Nature du Sundgau : mène des projets scolaires, accueils de loisirs et camps de vacances pour les plus jeunes, chantiers internationaux, sorties nature, conférences, expositions, formations et dispose d'un pressoir à pommes.

- *Actions de sensibilisation du grand public, des jeunes et des écoliers de la CCS à l'importance des vergers* (Objectif III2A : Réaliser un programme d'animations grand public sur le thème du verger)

Conservatoire des Sites Alsaciens : préserve des espaces naturels par la mise en œuvre de la maîtrise foncière et d'usage

- *Accompagnement des collectivités à l'élaboration des plans de gestion* des vergers à protéger (II2D : Mettre en place une politique foncière d'acquisition)

La Fédération des Arboriculteurs du Haut-Rhin : Soutient les associations arboricoles et défendre les intérêts des associations arboricoles et de leurs membres, développe une activité constructive sur le plan de l'arboriculture et de la distillation.

- *Actions de sensibilisation des propriétaires de vergers de la CCS à l'arboriculture et aide à leur entretien* (Objectif I1B : Recenser les vergers et rencontrer les propriétaires et Objectif III1B : Organiser une session de formation à l'arboriculture).

Haies Vives d'Alsace : mène des projets scolaires, accueils de loisirs et camps de vacances pour les plus jeunes, chantiers internationaux, sorties nature, conférences, expositions, formations, pressoir à pommes, miellerie.

- *Actions de sensibilisation du grand public, des jeunes et des écoliers* de la CCS à l'importance des vergers (Objectif II2A : Réaliser des plans de gestion «vergers et haies»).

Environnement

En plus des partenaires techniques, le projet s'appuie également sur les associations du territoire.

Un lien fort avec les communes a été notamment acté dès le lancement de projet par la définition de « référents élu - verger ». Chaque année, ces acteurs de proximité se rencontrent pour discuter de l'état d'avancement du projet dans leur commune, des idées ou des difficultés rencontrées. La Communauté de communes, par le biais du chargé de mission « vergers », se charge d'animer ce réseau.

Le rôle fédérateur de la Communauté de Communes Sundgau s'est notamment affirmé lors de l'événement de lancement qui a eu lieu le 12 et 13 octobre 2019 à Fislis.

Les résultats en 2019

Réception de l'avis favorable de la Région Grand Est le 10 octobre 2019 ;

Organisation d'un événement : l'Aventure vergers du 12 et 13 octobre 2019 à Fislis :

- ***5 temps forts*** : Le Stammtich Verger, les lectures musicales sur la thématique de l'arbre, la balade commentée dans les vergers, le concours de la meilleure tarte du Sundgau et la remise des prix du concours agricole des pratiques agro-écologiques ;
- ***Des stands et ateliers des partenaires*** : association Lutter en Découverte, syndicat des apiculteurs du Jura Alsacien et LPO,
- ***Le point d'accueil du projet « Objectif vergers »*** : Travail d'identification de vergers sur le puzzle géant de la CCS, Echange avec les porteurs de projet et Présentation du projet « Objectif Vergers » via les 5 panneaux d'exposition et documentation
- ***Fréquentation*** : le SAMEDI : 80 à 100 de passage dans la journée et 40 personnes pour la soirée et le DIMANCHE : 120 à 150 présentes la matinée.

« Stammtich vergers » en présence de Bertand Scaar (LPO), de Frank Christnacher (association des arboriculteurs du Haut-Sundgau, de Frédéric Schwab (Maraîcher de fruits), de Régis Huet (Directeur de l'association Vergers Vivants à Vandoncours), de Christine Verry (association Lutter En Découverte), de Clément LIBIS (Maire de Fislis) et de Fabien Schoenig (Vice-président en charge de l'environnement).

Remise des prix du premier concours de la meilleure tarte du Sundgau avec un jury de pâtissiers professionnels

Plantation de 10 arbres fruitiers près du collège à Ferrette en présence de 3 classes (Cm1-Cm2 et 6e)

Environnement

COMMANDE GROUPÉE

Une des volontés fortes de la CCS est de contribuer à la conservation et à l'amélioration du patrimoine paysager collectif tout en invitant les habitants à prendre conscience de l'importance de la biodiversité et de la préservation de ses paysages singuliers.

C'est dans ce sens que la CCS organise chaque année une commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination des habitants de la CCS. Celle-ci a été reconduite en 2019 avec une liste de variétés de végétaux adaptés à l'environnement sundgauvien.

Afin de s'inscrire dans une démarche écoresponsable, la CCS a dédié une page internet avec la possibilité de consulter le catalogue en ligne et de trouver toute les informations relatives au soin des plants. Seul le bon de commande est distribué dans l'ensemble des foyers de la CCS.

Par ailleurs, le quota d'arbustes proposé à la vente garantissant l'origine locale des plants avec le label « Végétal Nord Est » est passé de 70% en 2018 à 81% en 2019.

Le pépiniériste Wadel-Wininger a été retenu pour la fourniture des plants pour lesquels il a été réglé directement par les acheteurs. La CCS s'est quant à elle chargée de :

- l'élaboration des contenus de l'opération (bon de commande, catalogue variétés, conseils...) en partenariat avec la Fédération des Arboriculteurs du Haut-Rhin ainsi que l'Association Haies Vives d'Alsace,
- promouvoir l'opération,
- centraliser les commandes,
- organiser le retrait des commandes,
- organiser la mise en relation entre les acheteurs et les arboriculteurs lors du retrait des commandes.

289 commandes ont été distribuées, représentant près de **2 600 plants** (537 hautes tiges – 376 basses tiges – 1 663 arbustes).
Le montant total de l'opération s'est élevé à 2 825 € pour la CCS. Une aide de 1 413 € (50%) a été allouée au titre du GERPLAN. Le reste à charge s'est donc élevé à 1 413€ pour la CCS.

Haies Vives d'Alsace

fédération des arboriculteurs HAUT-RHIN

Végétal Nord-Est

CONCOURS DES PRATIQUES AGRO-ÉCOLOGIQUES, PRAIRIES & PARCOURS

Le concours Général Agricole des Pratiques AgroÉcologiques, Prairies et Parcours, vise à valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agri-écologique. Il concerne les prairies non semées dont les herbages, riches en espèces, participent au fonctionnement fourrager des exploitations.

Les 23 et 24 mai 2019 a eu lieu la 4ème édition de ce concours porté par la Chambre d'Agriculture d'Alsace et co-organisé avec la CCS. Pour la première fois, la Communauté de Communes Sud Alsace Largue s'est associée au Concours pour la zone « Sundgau Plaine ».

23 | Sundgau

Des prairies plus fleuries pour une meilleure alimentation

LE CHIFFRE 10

LES LAURÉATS

Au total :

- 42 communes de la CCS et 44 communes de la CC-SAL concernées par le concours pour la zone « Sundgau Plaine » ;
- 22 communes de la CCS concernées par la zone de montagne (Jura Alsacien) ;
- 10 exploitants se sont portés candidats.

Les lauréats sont :

- Pour la zone de montagne : EARL DU GEISSBERG, parcelle située à WOLSCHWILLER (CCS),
- Pour la zone de plaine : EARL SCHUMACHER et Fils, parcelle située à STERNENBERG (CC-SAL).

Les lauréats de chaque secteur ont été primés et peuvent ainsi faire valoir la distinction qui leur a été accordée dans leur exploitation ou, le cas échéant, sur les points de vente de leurs produits. Ils participent également au salon de l'Agriculture où environ 500 candidats concourent au niveau national.

Dans le cadre du programme européen LEADER, un film et des supports promotionnels ont été élaborés pour la promotion du Concours (flyer éleveurs, tout public, roll-up).

FISLIS Environnement

Aventure verger : remise de prix pour clôturer

Alice HERRY

Stéphane Fernex, du Biederthal (à gauche) et la famille Schumacher sont les lauréats du concours général agricole. Photos L'Alsace /A.H

La communauté de communes du Sundgau a sensibilisé, tout le week-end, les habitants à la préservation des vergers à Fislis. Dimanche, plusieurs concours étaient à l'honneur avec la remise des prix du concours de la meilleure tarte du Sundgau et le concours général agricole des pratiques agro-écologiques.

« La prairie fleurie est le gardien des espèces animales et végétales », s'exprime Fabien Schoenig, vice-président de la communauté de communes du Sundgau (CCS) chargé de l'environnement. Dans le cadre de la manifestation Aventure verger, les élus des deux communautés de communes du Sundgau ont remis des prix à plusieurs lauréats, dimanche matin dans la salle communale. Dix candidats se sont « affrontés » pour le concours général des pratiques agro-écologiques, autrefois appelé le concours des prairies fleuries. Deux catégories les séparaient : Sundgau plaine et Jura alsacien. Ce

EDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Comme tous les ans, un programme d'actions d'éducation à l'environnement a été mené, en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau, avec le cofinancement du Département du Haut-Rhin dans le cadre du GERPLAN.

Programme d'action grand public

11 animations de la Maison de la Nature ont été orientées en direction du grand public. Elles ont rassemblé au total 167 participants ! Elles se sont ouvertes sur une journée spéciale « mammifères », à la rencontre du chamois de Durlinsdorf et du castor d'Illfurth. Les Amphibiens d'Heidwiller, chouettes et hiboux d'Obermorschwiller et le faucon pèlerin d'Altkirch ont également été de la partie. La découverte du monde végétal a également été facilitée par deux sorties, à Hausgauen et Ferrette, ainsi que par un atelier « cueillir et cuisiner les plantes sauvages » à Heidwiller.

Programme d'action enfance jeunesse

La Maison de la Nature est intervenue auprès des structures « petite enfance » du territoire (micro-crèche, RAM et multi-accueil) pour des animations autour de la nature, des saisons et de la forêt. Les enfants fréquentant le périscolaire d'Illfurth ont été accueillis sur le site de la Maison de la Nature, alors que les habitués du périscolaire de Liebsdorf ont travaillé sur un projet autour des amphibiens et des insectes. Les équipes ont elles aussi pu profiter de formations :

- naturaliste à Steinsoultz
- lecture de carte
- randonnée en montagne
- itinérance à vélo pour le service jeunesse.

Projet éco-mobilité

Durant l'année scolaire 2018/2019, la Communauté de communes Sundgau a mené un projet sur l'écomobilité avec des jeunes des quatre collèges de son territoire et des conseils des jeunes municipaux en partenariat avec la Maison de la Nature du Sundgau.

Les objectifs du projet étaient **:**

- de les sensibiliser sur le sujet et leur permettre de s'exprimer sur leurs besoins en transport,
- de les inciter à devenir des citoyens éco-mobiles en les encourageant à utiliser les modes de transports alternatifs,
- de les faire travailler sur les modes transports des jeunes de demain et de faire ainsi connaître et transmettre aux décideurs locaux les besoins, envies et projets d'éco-mobilité des jeunes pour les années futures.

Chaque groupe de jeunes a présenté son travail en juin dernier devant les élus lors d'un évènement organisé par la CCS.

Présentation du projet éco-mobilité lors de l'événement du 28 et 29 juin 2019

Réalisation de panneaux pédagogiques autour de l'étang de Ferrette en partenariat avec l'école Arcabas

Dans le cadre de l'opération de renaturation et de valorisation d'une zone humide lui appartenant (mare en surverse de l'étang à Ferrette), la Communauté de Communes Sundgau et les enseignants de l'Ecole de Ferrette ont souhaité profiter de ces travaux pour réaliser une opération pédagogique de sensibilisation des enfants de la commune sur les zones humides et leurs intérêts. Le projet, animé par la Maison de la Nature, a permis aux enfants de l'école d'élaborer un sentier de découverte sur les zones humides du village (étang, mare renaturée, Luppach et zones humides liées au Luppach, zone de répartition de la végétation entre zone humide et zone à dominante méditerranéenne du Lochenfelsen, etc...).

Environnement

CLIMAT, AIR, ÉNERGIE

Conformément à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la CCS s'est engagée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET a pour objectif de lutter contre le changement climatique, améliorer la qualité de l'air et faciliter la transition énergétique.

Un diagnostic de la situation du territoire par rapport aux enjeux liés au climat, à l'air et à l'énergie a été finalisé début 2019. Il a permis de repérer les potentiels de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, de maitrise de la consommation d'énergie, de développement de la production et de la consommation des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique.

Sur la base de ce diagnostic, les élus ont pu échanger lors d'une soirée de formation, d'un séminaire de travail et de plusieurs commissions thématiques de manière à élaborer une stratégie d'adaptation et d'atténuation du changement climatique à l'échelle du territoire.

Environnement

Les services de la communauté de communes et les acteurs du territoire (autres collectivités, entreprises, agriculteurs, associations, citoyens) ont également été mis à contribution pour définir un plan d'action acceptable et réalisable.

Le PCAET s'articule autour de quatre grands axes de travail pour réduire l'impact du territoire sur le climat et favoriser sa résilience par rapport au changement climatique :

➪ Développer le rôle moteur des collectivités pour l'action climat air énergie sur le territoire (maitriser la consommation énergétique, développer l'écoresponsabilité dans les services, réduire les déchets et lutter contre le gaspillage etc.) ;

➪ Limiter l'impact climatique, énergétique et environnemental des activités productives du territoire (entreprises, industries, agricultures) en les incitant à mettre en place des démarches d'écoresponsabilité et en développant l'économie circulaire ;

➪ Baser la transition énergétique sur les ressources du territoire (développement des énergies renouvelables, circuits courts, filières et produits locaux, préservation de l'environnement et réduction de la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique) ;

➪ Accompagner les habitants dans la transition énergétique (communication, sensibilisation, ateliers, évolution des pratiques de mobilité, rénovation énergétique etc).

Le projet de PCAET a été approuvé par le Conseil communautaire le 27 septembre 2019 et été transmis pour avis au Préfet de Région, au Président du Conseil Régional et à l'Autorité Environnementale avant d'être soumis à consultation publique.

Installation de bornes de recharge électrique au quartier Plessier depuis le 6 novembre 2019